



Délibération n° 2025-109

Demande d'accréditation des nouveaux masters enseignement et éducation (M2E)

Le Conseil d'Administration de l'université des Antilles, dans sa séance du 3 décembre 2025, sous la présidence de Monsieur le Professeur Michel GEOFFROY, Président de l'université des Antilles,

Vu le livre VII du code de l'Education,
Vu les statuts de l'université des Antilles,

A délibéré :

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'université demande aux membres du Conseil d'Administration de procéder au vote :

il s'agit d'approuver la demande d'accréditation des INSPÉ des régions académiques de Guadeloupe et de Martinique pour les nouveaux masters enseignement et éducation (M2E) pour l'année universitaire 2026-2027.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 30	Pour : 25
Membres présents et représentés : 25	Contre : 0
Membres n'ayant pas pris part au vote : 0	Abstention : 0

La demande d'accréditation des nouveaux masters enseignement et éducation (M2E) est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil d'Administration.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Pointe-à-Pitre, le 3 décembre 2025

Le Président de l'université des Antilles

Pr. Michel GEOFFROY

Modalités de recours contre la présente délibération :

En application de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce, dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Université des Antilles

Siège - Administration générale

Campus de Fouillole - BP 250 - 97157 Pointe-à-Pitre cedex - Tél. +0590 (0) 590 483 030
www.univ-antilles.fr

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Guadeloupe
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

INSPE de l'académie de la Guadeloupe



1. Université intégrant la composante INSPE : université des Antilles

Nom et coordonnées téléphoniques du président de l'université

M. le Professeur Michel Geoffroy

Contact

Madame Audrey Armougon
Cheffe de cabinet de la Présidence
Tél. : +590 590 48 31 89

2. Université(s) ou établissement(s) d'enseignement supérieur partenaire(s) : /

Nom et coordonnées téléphoniques de la présidente ou du président de l'université : /

3. Dates des délibérations (conseil de l'institut, conseil(s) Formation et Vie universitaire de l'établissement intégrateur et des établissements partenaires)

- Conseil de l'INSPE de l'académie de la Guadeloupe : vendredi 17 octobre 2025
- CFVU du pôle Guadeloupe de l'université des Antilles :
- CAC de l'université des Antilles :

Eléments à transmettre :

- pour le 31 octobre 2025 : le dossier d'accréditation et l'annexe 1
- pour le 30 mars 2026 : les annexes 2

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Guadeloupe
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

Sommaire

- I. Renseignements administratifs
- II. Stratégie concernant le pilotage du projet de l'INSPE
- III. Présentation de la nouvelle offre de formation du master mention « Enseignement et éducation Professorat des écoles »
 - A) Offre de formation
 - B) Répartition prévisionnelle des intervenants
 - C) Modalités prévisionnelles d'organisation des stages
 - D) Accompagnement envisagé par l'université et le rectorat
 - E) Prise en compte des thématiques transversales
 - F) Adossement à la recherche
 - G) Mémoire de master
- IV. Présentation de la nouvelle offre de formation des masters mention « Enseignement et éducation Professorat du second degré »
 - A) Cartographie de l'offre de formation
 - B) Répartition prévisionnelle des intervenants
 - C) Modalités prévisionnelles d'organisation des stages
 - D) Accompagnement envisagé par l'université et le rectorat
 - E) Prise en compte des thématiques transversales
 - F) Adossement à la recherche
 - G) Mémoire de master
- V. Présentation de la nouvelle offre de formation du master mention « Enseignement et éducation Conseiller principal d'éducation »
 - A) Offre de formation
 - B) Répartition prévisionnelle des intervenants
 - C) Modalités prévisionnelles d'organisation des stages
 - D) Accompagnement envisagé par l'université et le rectorat
 - E) Prise en compte des thématiques transversales
 - F) Adossement à la recherche
 - G) Mémoire de master

ANNEXES

- Annexe 1 : Convention liant les partenaires et précisant leurs engagements réciproques
Annexes 2 : Maquettes formation par mention (à transmettre fin mars 2026)

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Guadeloupe
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

I. Renseignements administratifs

Mandats	Nom - Prénom	Mail	Portable
Directeur / Directrice de l'INSPE	M. Delcroix Antoine	antoine.delcroix@univ-antilles.fr	+590 690 74 06 96
Président(e) du Conseil de l'institut	M. Lomon Fabrice	Fabrice.lomon@ac-guadeloupe.fr	+590 690 39 08 57
Président(e) du COSP de l'institut	/		
Référent pour la mention « PE » (Université et composante)	Mme Bourguignon Sidonie (Université des Antilles, INSPE)	sidonie.bourguignon@univ-antilles.fr	+590 690 55 61 60
Référent pour la mention « 2nd degré » (Université et composante)	M. Anciaux Frédéric (Université des Antilles, INSPE)	frederic.anciaux@univ-antilles.fr	+590 690 57 51 53
Référent pour la mention « CPE » (Université et composante)	Mme Marin Patricia (Université des Antilles, INSPE)	patricia.marin@univ-antilles.fr	+590 690 59 33 81

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Guadeloupe
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

II. Stratégie concernant le pilotage du projet de l'INSPE

Pour assurer le pilotage du projet stratégique de l'INSPE, un directoire est mis en place, renforçant le dispositif déjà existant prévu par la convention pluriannuelle actuelle¹ entre le rectorat de l'académie de Guadeloupe et l'Université des Antilles, agissant pour le compte de l'INSPE de l'académie de la Guadeloupe.

Ce directoire est présidé par le Recteur d'académie et composé du Président de l'université, du Directeur de l'INSPE, de la Vice-Présidente du pôle Guadeloupe de l'université et du directeur de l'EAFC. Il est chargé de définir les orientations stratégiques en matière de formation initiale des enseignants dans le cadre des masters enseignement et éducation (M2E), dans la perspective du continuum de formation. Il fixe également les orientations relatives aux diplômes connexes, notamment liés à la formation initiale statutaire comme le DIU « Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires – entrée dans le métier » ou le dispositif destiné à prendre sa place.

Ce directoire s'appuie sur un comité opérationnel chargé de préparer ses travaux. Pour ce faire, ce comité analyse les dispositifs de formation mis en place (par exemple à partir des travaux des conseils de perfectionnement) et propose au directoire des inflexions au projet de l'INSPE en fonction de ses constats et de l'évolution des cadres de la formation initiale des personnels d'enseignement et d'éducation. Le comité opérationnel est composé de quatre personnels de l'Université des Antilles, dont deux personnels de l'INSPE de l'académie de la Guadeloupe et de deux personnes de la Région académique. Dans la période de mise en place de la nouvelle offre de formation, le comité opérationnel est notamment en charge de proposer au Directoire les dispositifs de conventionnement entre les différentes parties (convention type pour la mise en œuvre des M2E, convention plus générale).

Par ailleurs, deux groupes de travail (GT) ont été constitués pour alimenter les travaux du Directoire et du comité opérationnel dans le cadre de la demande d'accréditation. Le premier GT porte sur l'offre de formation elle-même et les coopérations entre l'INSPE et l'EAFC pour la réalisation opérationnelle de cette offre. Une mise en relation des besoins de recrutement et de formation de la Région académique et nationaux et des ressources en humaines de l'université (en particulier de l'INSPE) et du terrain a été effectuée. Le second GT, travaillant en articulation avec le premier, est chargé d'étudier la soutenabilité de l'offre de formation. Ce GT contribue ainsi à actualiser le budget de projet de l'INSPE, en particulier en termes de condition de réalisation de la cible de la moitié des heures étudiants dans les M2E assurée par des personnels issus du terrain. Les travaux se poursuivront pendant la période de mise en place de cette nouvelle offre de formation.

Une concertation tripartite entre les Régions académiques de Guadeloupe et de Martinique et l'université a permis d'arrêter la proposition de cartographie de l'offre de formation figurant dans ce dossier, cohérente avec les besoins de l'employeur et les moyens disponibles.

Dans ce cadre, les partenaires s'engagent à œuvrer pour renforcer, sous l'impulsion du Directoire, la coopération en matière de formation des enseignants et des personnels autour de quatre axes :

1. Renforcer l'écosystème de formation des personnels enseignants et d'éducation en favorisant l'accès aux formations pour différents publics (acteurs principaux : INSPE, EAFC) et en développant la coopération avec l'INSPE de l'académie de la Martinique (acteur principal : INSPE) ;
2. Renforcer l'ancre local et international de la formation, notamment par la prise en compte du contexte plurilingue du territoire académique et le développement de partenariats locaux, nationaux et internationaux (acteurs principaux : Direction des relations internationales de l'université, INSPE) ;
3. S'appuyer sur la recherche et les équipes pluricatégorielles pour promouvoir l'excellence scientifique, renforcer la place de la recherche dans la formation et développer une culture commune entre personnels enseignants (acteurs principaux : unités de recherche de l'université, Région académique, INSPE) ;
4. Renforcer la place du numérique et de l'intelligence artificielle dans la formation des personnels d'enseignement et d'éducation, par des actions de formation des intervenants en M2E (acteurs principaux,

¹ Convention pluriannuelle 2022-2023/ 2023-2024 /2024-2025 entre le rectorat de l'académie de Guadeloupe et l'Université des Antilles agissant pour le compte de l'INSPE de l'académie de la Guadeloupe. Les parties ont décidé de proroger cette convention d'une année pour assurer le tissage avec la future convention-cadre précisant les engagements des partenaires pour la mise en œuvre des nouveaux masters enseignement et éducation (M2E).

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Guadeloupe
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

unités de recherche de l'université, DRANE, INSPE au travers de l'initiative « numérique et IA en contextes – pratiques professionnelles ») ;

5. Poursuivre et développer la démarche qualité afin d'améliorer en continu les formations (conseils de perfectionnement pour chaque diplôme mis en œuvre par l'INSPE et enquête d'évaluation des enseignements et des stages par les étudiants et stagiaires).

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Guadeloupe
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

III. Présentation de la nouvelle offre de formation du master Mention « Enseignement et éducation Professorat des Écoles »

A) Offre de formation	
Mention « EE. Professorat des écoles » <i>Capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris) : 55 (en M1)</i>	Site
<i>Master PE Lauréats du concours</i> <i>Parcours non lauréats : OUI</i> Au sein de ce master EE-PE une mixité encadrée permettra : - de maintenir une dynamique de groupe constructive - et d'assurer la soutenabilité globale des dispositifs	Campus du Morne Ferret (Abymes)

Préciser (10 lignes maximum) l'adaptation prévue pour les lauréats du concours titulaires d'une licence LPE :

Adaptation prévue pour les lauréats du concours titulaires d'une licence LPE

D'ici la fin de période actuelle d'accréditation de l'université en 2027/2028, l'INSPE pourrait ne pas accueillir d'étudiants issus de la LPE, compte tenu de sa montée progressive en charge. À partir de 2025/2026, il accueillera en M1 une dizaine d'étudiants issus du parcours PPPE (adossé en Guadeloupe à la licence de mathématiques). Eu égard à cet effectif restreint, des contrats pédagogiques individualisés leur seront proposés, prévoyant, sous conditions, des aménagements ciblés de certains enseignements déjà validés en licence au profit d'enseignements visant la capacité à mobiliser des savoirs académiques et des compétences professionnelles dans le prolongement des acquis du parcours PPPE et, ultérieurement, de la licence « Professorat des écoles ». Répartis dans les groupes de travaux dirigés, ces étudiants seront sollicités comme appuis pour dynamiser le tutorat entre pairs par le partage de leur expérience et de leurs compétences. Enfin, leur parcours antérieur dans le premier degré leur permettra d'accéder plus rapidement à la pratique accompagnée lors des premiers stages de M1.

Bloc	Profil Enseignant (en %)			« Composante d'origine » (en %)		
	EC	ESAS (PRAG, PRCE, PREC)	Personnels issus du terrain	INSPE	Autre composante universitaire	Académie
Bloc 1 : Maîtriser les disciplines et enseigner dans le cadre de la polyvalence	14%	33%	53%	47%	0%	53%
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice	12%	43%	45%	55%	0%	45%
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	12%	43%	45%	55%	0%	45%
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	55%	25%	20%	75%	5%	20%

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Guadeloupe
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

C) Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage

Place des stages 12 semaines Observation et Pratique accompagnée 18 semaines en responsabilité (ou mi-temps filé)	<i>Modalités et organisation prévisionnelles ; appui des services académiques ; mise en œuvre du tutorat mixte, etc. (indiquer des fourchettes si les réflexions ne sont pas encore abouties)</i> M1 S1 <input type="checkbox"/> Massé <input type="checkbox"/> Filé <input checked="" type="checkbox"/> Mixte <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de semaines stage massé : 3 - Nombre de semaines stage filé : 4 M1 S2 <input type="checkbox"/> Massé <input type="checkbox"/> Filé <input checked="" type="checkbox"/> Mixte <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de semaines stage massé : 3 - Nombre de semaines stage filé : 8 M2 S1+S2 <input checked="" type="checkbox"/> Mi-temps Filé <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
	Remarque : une semaine d'accueil des fonctionnaires stagiaires sera organisée en amont de la rentrée, afin de leur permettre la première prise de classe dès la rentrée.

Au semestre 1 du M1, un stage massé de trois semaines sera organisé au plus un mois après la rentrée universitaire, afin de réaliser une immersion professionnelle précoce. Ce stage pourra comporter une première approche de la pratique accompagnée, en fonction de l'expérience préalable de l'élève fonctionnaire. Pendant ce même semestre, un stage filé (mi-temps) sera organisé pendant quatre semaines. Au semestre 2, un second stage massé de trois semaines sera organisé. Il sera suivi d'un second stage filé (mi-temps) pendant huit semaines, plus orienté vers la pratique accompagnée. Les stages se dérouleront, dans la mesure des possibilités, dans chacun des trois cycles d'enseignement.

En M2, une semaine d'accueil sera organisée pour les fonctionnaires stagiaires avant la prise de poste². Le stage se poursuivra sur la durée de l'année scolaire sous forme de stage filé à mi-temps (2 jours par semaine).

Pour les étudiants n'en ayant pas bénéficié en licence, un stage d'observation d'une semaine sera organisé en classe de sixième au cours du master, afin de permettre aux étudiants d'appréhender la continuité pédagogique, en particulier pendant le cycle 3.

Les terrains de stages et les tuteurs académiques seront proposés par l'autorité académique à l'INSPE qui préparera les lettres de stage, les conventions et gérera l'ensemble des documents relatifs à l'assiduité des élèves fonctionnaires et des fonctionnaires stagiaires. Ces documents seront régulièrement transmis à l'autorité académique. Un tuteur INSPE sera également attribué à chaque étudiant.

D) Accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage

1. En Master 1

Les stages constituent un moment d'expérience professionnelle offrant, dès le M1, une compréhension approfondie de l'environnement éducatif du premier degré. Ils comportent trois étapes essentielles :

- Une préparation préalable : outre les différents éléments constitutifs (EC) relatifs à la connaissance du premier degré et aux dimensions didactiques et pédagogiques, des séances de préparation aux stages seront organisées rappelant les objectifs du stage, les comportements attendus et les techniques d'observation ;
- Un accompagnement tutoré pendant les stages : un tutorat mixte, assuré par des formateurs de terrain et de l'INSPE, sera mis en place. Les étudiants seront invités à tenir, dès le M1, un carnet de stage, outil permettant de nourrir les pratiques réflexives et d'élaborer un objet de recherche pour le mémoire ;

² Cette semaine existe actuellement pour les contractuels alternants qui sont assimilés aux fonctionnaires stagiaires.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Guadeloupe
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

- Une analyse réflexive : en aval des stages, des séances de retour réflexifs et d'analyse de pratiques professionnelles seront mises en place dans les EC liées aux blocs 1, 2 et 3. Le carnet de stage servira de support aux retours réflexifs attendus.

2. En Master 2

Après la semaine d'accueil, destinée à accompagner la prise de poste, un dispositif analogue à celui prévu en M1 sera mis en place pour assurer le suivi du stage filé tout au long de l'année. Cependant, compte tenu de l'exercice en responsabilité par les fonctionnaires stagiaires, un dispositif d'alerte-accompagnement sera systématisé, qui pourra être saisi par le stagiaire, les tuteurs du terrain et de l'INSPE ainsi que par l'école ou la circonscription. Ce dispositif visera à anticiper les décrochages grâce à un accompagnement renforcé pluricatégoriel.

E) Prise en compte de thématiques transversales

Dans chacune des mentions éducation et enseignement, la formation doit permettre aux étudiants et stagiaires de s'approprier et être en mesure de faire partager³ :

- Des principes (laïcité, égalité des chances, égalité filles-garçons, citoyenneté, respect d'autrui, lutte contre toutes formes de discrimination et de violence) et les valeurs républicaines (liberté, égalité, fraternité) ;
- Le fonctionnement et l'organisation du système éducatif et des établissements scolaires ;
- Les droits, les obligations et la déontologie des fonctionnaires ;
- L'éducation aux transitions écologiques et au développement soutenable.

Pour la mention « EE professorat des écoles » (M2E PE), un EC, intitulé « Se situer et exercer en contexte scolaire », est dédié à ces grandes thématiques et se décline du semestre 1 au semestre 4 comme suit :

- Cadre réglementaire, laïcité, principes et valeurs de la République ;
- École inclusive et scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- Éducation à la vie affective et relationnelle (dont l'égalité filles-garçons) et l'égalité des chances ;
- Éthique, communauté éducative et développement durable.

Un EC visant la connaissance et la capacité à participer au développement des compétences psychosociales des élèves⁴, et de manière plus générale l'éducation à la santé (physique, mentale et sociale, au sens de l'organisation mondiale de la santé) est décliné du semestre 1 au semestre 3 de la manière suivante :

- une connaissance des compétences psychosociales et de leur développement ordinaire ;
- une connaissance des élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- une connaissance des troubles d'apprentissage et de la gestion de la diversité dans les disciplines d'enseignement.

Enfin, l'EC « Concevoir et analyser les stratégies d'enseignement et les processus d'apprentissage », reliée aux stages, contiendra des moments d'intervention et de retour réflexif sur les valeurs de la République, la gestion de la diversité des élèves et l'égalité filles-garçons.

Dans le cadre d'une initiative lancée en 2025 par l'INSPE, les différents intervenants et les personnes en formation, seront outillés sur le numérique et l'intelligence artificielle (IA)⁵ : cadre d'usage ; aspects éthiques, déontologiques,

³ L'INSPE s'appuie notamment sur le cahier des charges relatif aux contenus de la formation initiale spécifique pour les étudiants ou fonctionnaires stagiaires se destinant aux métiers du professorat et de l'éducation concernant la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers (arrêté du 25 novembre 2020), le cahier des charges relatif au continuum de formation obligatoire des personnels enseignants et d'éducation concernant la laïcité et les valeurs de la République (arrêté du 16 juillet 2021), le cahier des charges pour un continuum de formation obligatoire à l'égalité filles-garçons des personnels enseignants et d'éducation.

⁴ L'INSPE s'appuie notamment sur l'instruction interministérielle gs/sp4/dgcs/dgesco/djepva/ds/dgefip/pjj/dgesip/dger/2022/131 du 19 août 2022 relative à la stratégie nationale multisectorielle de développement des compétences psychosociales chez les enfants et les jeunes – 2022-2037.

⁵ L'INSPE s'appuie sur notamment sur le Cadre d'usage « L'IA en éducation » (MENESR, juin 2025), le rapport « L'intelligence artificielle dans les établissements scolaires, sur le plan administratif et pédagogique » (IGESR N°24-25 016B, mai 2025) et le rapport « IA et Enseignement Supérieur : Formation, Structuration et Appropriation par la Société »

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Guadeloupe
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

sécuritaires⁶. De plus, un EC visant la maîtrise du numérique pour communiquer et coopérer sera dispensé du semestre 1 au semestre 3 au sein du M2E PE. Il permettra aux étudiants de développer les compétences professionnelles définies dans le CRCN-Édu⁷ en vue de la certification du Pix+Édu, en mettant l'accent sur la capacité à transmettre les attendus pour les élèves du premier degré. La formation portera également sur les usages pédagogiques de l'IA adaptés au premier degré et sur le cyber harcèlement. Dans ce cadre, une sensibilisation à la vérification et au contrôle des informations délivrées par les outils numériques (réseaux sociaux, moteurs de recherche, outils IA...) sera effectuée.

L'INSPE a débuté une coopération avec l'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) relativement à l'éducation financière. Pour l'éducation à la défense et à la sécurité globales, l'INSPE entend s'appuyer sur le trinôme académique et le Régiment du service militaire adapté (RSMA) de Guadeloupe, avec lequel il coopère déjà dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme⁸.

F) Adossement à la recherche

Une unité de recherche en Sciences de l'éducation et de la formation, le CRREF (Contextes, Recherches et Ressources en Education et Formation, UR6_3 dans la nomenclature de l'UA) est implantée au sein de l'INSPE de l'académie de la Guadeloupe et, secondairement, de l'INSPE de l'académie de la Martinique. Ses deux premiers objectifs de recherche sont plus particulièrement en relation avec le M2E PE : 1) Effets de contextes dans les apprentissages disciplinaires ; 2) Apprentissages et Interculturalité à travers les dimensions linguistiques, sociales, anthropologiques et psychopédagogiques.

Les membres de cette unité assurent l'essentiel des interventions d'enseignants-chercheurs au sein du M2E PE, mais d'autres enseignants-chercheurs interviennent aussi et sont rattachés à d'autres unités de recherche selon le tableau ci-dessous.

Type d'unité	Sigles et Nom des unités de recherche		Nombre d'intervenants prévus
	Sigle	Nom	
Unités de recherche propres de l'UA	CRREF	Contextes, Recherches et Ressources en Education et Formation	6
	COVACHIM-M2E	Connaissance et Valorisation : Chimie des Matériaux, Environnement, Energie	1
	GTSI	Groupe de Technologie des Surfaces et Interfaces	1
	LAMIA	Laboratoire de Mathématiques Informatique et Applications	1
Total			9

Les doctorants du CRREF et les docteurs du CRREF en poste dans la Région académique sont également sollicités dans leurs domaines de spécialité. Pour le M2E PE, il s'agit notamment des questions de socio-didactique et de contextualisation didactique.

Les interventions des enseignants-chercheurs, dans les enseignements reliés aux blocs 1 à 3, s'inscrivent dans la perspective d'une équipe pluri-catégorielle, avec des apports plus spécifiques en lien avec leurs thématiques de recherche (contextualisation didactique, didactiques disciplinaires, développement durable, sociolinguistique, psychologie des apprentissages...). Les enseignants-chercheurs auront un rôle particulier dans le bloc 4, en particulier pour les enseignements relatifs à l'accompagnement du mémoire.

(F. Pascal, F. Taddei, M. De Falco, E.-P. Gallié ; juin 2025).

⁶ L'INSPE s'appuie sur les travaux de la CNIL, en particulier pour les aspects liés au RGPD.

⁷ L'INSPE s'appuie notamment sur le cadre « Numérique pour l'éducation2023-2027 - La vision stratégique d'une politique publique partagée » (MENJ, janvier 2023).

⁸ Accueil des stagiaires du Diplôme Universitaire Formation de Formateurs d'Adultes en Situation d'ILlettrisme (DU FFASILL) par le RSMA.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Guadeloupe
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

G) Mémoire de master

Le mémoire est positionné en tant qu'outil d'analyse de la pratique et contribue ainsi à la construction des compétences professionnelles. Sa production s'inscrit dans un processus de formation *à et par* la recherche. En relation avec sa finalité de professionnalisation et de développement d'une posture réflexive, le mémoire prend essentiellement appui sur les stages. À partir d'une question professionnelle identifiée en stage, il est attendu une démarche de recherche ou de recherche-action, visant à développer la distanciation et la réflexivité. Dans ce contexte, le mémoire comprendra l'énoncé de l'objet d'étude, accompagné de questions initiales, une revue de littérature approfondie, l'énoncé d'une problématique solide aboutissant à une ou des questions de recherche. La démarche méthodologique sera clairement établie, permettant un recueil de données approprié, le plus souvent sur le terrain de stage ou en liaison direct avec l'exercice du métier. Le traitement analytique et interprétatif des données apportera un éclairage pertinent sur l'objet d'étude.

Pendant le master, l'étudiant bénéficie d'un séminaire d'accompagnement au mémoire à chaque semestre (EC séminaire, rattachée au bloc 4). Au semestre 1, l'EC est commun aux trois M2E et vise à sensibiliser les étudiants aux paradigmes de recherche en sciences de l'éducation, à introduire les démarches de recherche, les approches méthodologiques et la conception d'outils d'enquête. Dès le semestre 2, après les premiers stages, les étudiants choisissent parmi différentes thématiques correspondant soit à une dimension transversale des métiers de l'enseignement et de l'éducation, soit à une dimension plus particulière du métier visé.

Pour le M2E PE, des thématiques liées aux différentes disciplines scolaires pourront être proposées, mais aussi des thématiques plus transversales, favorisant la contextualisation de l'enseignement au primaire, par la prise en compte de l'environnement culturel, social, sociolinguistique, linguistique, écologique, économique du territoire académique. Par exemple, il pourrait s'agir de thématiques relatives au plurilinguisme, à la prise en compte de la grande précarité de certains publics, au développement durable et aux transitions écologiques en milieu tropical en appui sur des pratiques inspirantes de la Région académique (aires terrestres et marines éducatives, jardins créoles...) ou sur les travaux des unités de recherche de l'université et des instituts de recherche présents sur le territoire (INSERM, INRAE...).

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Guadeloupe
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

IV. Présentation de la nouvelle offre de formation du master Mention « Enseignement et éducation Professorat du 2nd degré »

A) Cartographie prévisionnelle de l'offre de formation CAPES – CAPEPS – CAPET - CAPLP	
Parcours disciplinaires	
<i>Indiquer pour chaque parcours :</i> <i>Parcours non lauréats : OUI / NON</i> <i>ainsi que la capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris)</i>	Université (s) qui dispense(nt) la formation
CAPES – CAPEPS CAPES Créole Parcours non lauréats : OUI Capacité d'accueil maximale : 18 (en M1)	Université des Antilles INSPE de l'académie de la Guadeloupe Remarque : la formation initiale des enseignants du second degré est basée à l'INSPE de l'académie de la Guadeloupe tant pour la partie disciplinaire que la partie professionnelle.
CAPEPS Parcours non lauréats : OUI Capacité d'accueil maximale : 25 (en M1)	
CAPES Lettres modernes Parcours non lauréats : OUI Capacité d'accueil maximale : 18 (en M1)	
CAPES Mathématiques Parcours non lauréats : OUI Capacité d'accueil maximale : 18 (en M1)	
CAPES Sciences de la Vie et de la Terre Parcours non lauréats : OUI Capacité d'accueil maximale : 16 (en M1)	
CAPET - CAPLP Aucun parcours prévu	

Pour l'ensemble de ces parcours, une mixité est envisagée entre lauréats et non-lauréats des concours, en particulier parmi les publics en reprise d'études ou en reconversion professionnelle.
L'ouverture de chaque parcours sera conditionnée à la présence d'au moins un lauréat du concours disciplinaire correspondant, afin de :

- préserver une dynamique de groupe constructive ;
- garantir la soutenabilité globale des dispositifs ;
- favoriser la continuité de parcours des étudiants engagés dans une préparation au concours, tout en reconnaissant leurs compétences éducatives et leur potentiel d'insertion dans des domaines connexes, notamment la médiation et la formation.

Leur ouverture s'effectuera dans le respect des règles et critères applicables à l'ensemble des M1 de l'Université des Antilles.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Guadeloupe
Masters M2E**
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

B) Répartition prévisionnelle des intervenants en %

1. Parcours CAPES-CAPEPS

Bloc	Profil Enseignant (en %)			« Composante d'origine » (en %)			
	EC	ESAS (PRAG, PRCE)	Personnels issus du terrain	INSPE	UFR de la (des) discipline(s)	Autre composante universitaire	Académie
Bloc 1 : Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)	22%	28%	50%	42%	8%	0%	50%
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves	16%	37%	47%	53%	0%	0%	47%
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	16%	37%	47%	53%	0%	0%	47%
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	62%	20%	18%	72%	5%	5%	18%

B) Répartition prévisionnelle des intervenants en %

2. Parcours CAPET-CAPLP : aucun parcours ouvert

Bloc	Profil Enseignant			« Composante d'origine »			
	EC	ESAS (PRAG, PRCE)	Formateurs issus du terrain	INSPE	Autre composante universitaire	Académie	Monde de l'entreprise
Bloc 1 : Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)							
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves							
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale							
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel							

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Guadeloupe
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

C) Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage

Reproduire le tableau si les modalités prévisionnelles diffèrent selon les parcours.

Place des stages	<i>Modalités et organisation prévisionnelles ; appui des services académiques ; mise en œuvre du tutorat mixte, etc. (indiquer des fourchettes si les réflexions ne sont pas encore abouties)</i>
12 semaines Observation et Pratique accompagnée	<p>M1 S1</p> <p><input type="checkbox"/> Massé <input type="checkbox"/> Filé <input checked="" type="checkbox"/> Mixte</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Nombre de semaines stage massé : 2</i> - <i>Nombre de semaines stage filé : 6</i> <p>M1 S2</p> <p><input type="checkbox"/> Massé <input type="checkbox"/> Filé <input checked="" type="checkbox"/> Mixte</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Nombre de semaines stage massé : 3</i> - <i>Nombre de semaines stage filé : 12 (CAPES-CAPEPS)</i> - <i>Stage filé ou massé dans un autre contexte professionnel : équivalent à 1 semaine (CAPES-CAPEPS)</i> <p>M2 S1+S2</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mi-temps Filé</p> <p><input type="checkbox"/> Autres (préciser)</p>
18 semaines en responsabilité (ou mi-temps filé)	<p>Remarque : une semaine d'accueil des fonctionnaires stagiaires sera organisée en amont de la rentrée, afin de leur permettre la première prise de classe dès la rentrée.</p>

Au semestre 1 du M1, un stage massé de deux semaines sera organisé dans un établissement du second degré (collège ou lycée) environ un mois après la rentrée scolaire, afin de réaliser une immersion professionnelle précoce. Ce stage pourra comporter une première approche de la pratique accompagnée, en fonction de l'expérience préalable de l'élève fonctionnaire. Pendant ce même semestre, un stage filé (un jour ou deux demi-journées par semaine) sera organisé, d'une durée de six semaines. Au semestre 2 du M1, un second stage massé de trois semaines (observation et pratique accompagnée) sera organisé, dans la mesure du possible, dans un type d'établissement différent de celui du premier stage. Le stage filé du premier semestre (un jour ou deux demi-journées par semaine) sera poursuivi pendant douze semaines pour les lauréats du CAPES et du CAPEPS. Ce stage sera plus orienté vers la pratique accompagnée.

Un dernier stage, équivalent à une semaine, devra être réalisé hors établissement du second degré. Il pourra s'agir d'un stage filé ou massé dans le premier degré (de préférence en cycle 3), dans le milieu éducatif associatif ou dans les institutions de culture scientifique et technique, remplissant une mission éducative.

En M2, une semaine d'accueil sera organisée pour les fonctionnaires stagiaires avant la prise de poste⁹. Le stage se poursuivra sur la durée de l'année scolaire sous forme de stage filé à mi-temps à raison de trois jours par semaine.

Pour les stages en milieu scolaire, les terrains de stages et les tuteurs académiques seront proposés par l'autorité académique à l'INSPE qui préparera les lettres de stage, les conventions et gérera l'ensemble des documents relatifs à l'assiduité des élèves fonctionnaires et des fonctionnaires stagiaires. Un tuteur INSPE sera également attribué à chaque étudiant.

Ces documents seront régulièrement transmis à l'autorité académique. Pour le stage du M1 hors système éducatif, la recherche de l'organisme sera à la charge de l'élève fonctionnaire (ou de l'étudiant), la validation sera opérée par le responsable de parcours ou de mention. Une convention sera signée par les parties (organisme de stage,

⁹ Cette semaine existe actuellement pour les contractuels alternants qui sont assimilés aux fonctionnaires stagiaires.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Guadeloupe
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

Université-INSPE, stagiaire).

D) Accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage

1. En Master 1

Les stages constituent un moment d'expérience professionnelle offrant, dès le M1, une compréhension approfondie de l'environnement éducatif du second degré. Ils comportent trois étapes essentielles :

- Une préparation préalable : outre les différents éléments constitutifs (EC) relatifs à la connaissance du second degré et aux dimensions disciplinaires didactiques et pédagogiques, des séances de préparation aux stages seront organisées rappelant les objectifs, les comportements attendus et les techniques d'observation ;
- Un accompagnement tutoré pendant les stages : un tutorat mixte, assuré par des formateurs de terrain et de l'INSPE, sera mis en place. Les étudiants seront invités à tenir, dès le M1, un carnet de stage, outil permettant de nourrir les pratiques réflexives et d'élaborer un objet de recherche pour le mémoire ;
- Une analyse réflexive : en aval des stages, des séances de retour réflexifs et d'analyse de pratiques professionnelles seront mises en place dans les EC des blocs 1, 2 et 3. Le carnet de stage servira de support à ces retours.

2. En Master 2

Après la semaine d'accueil, destinée à accompagner la prise de poste, un dispositif analogue à celui prévu en M1 sera mis en place pour assurer le suivi du stage filé tout au long de l'année. Cependant, compte tenu de l'exercice en responsabilité par les fonctionnaires stagiaires, un dispositif d'alerte-accompagnement sera instauré, qui pourra être saisi par le stagiaire, les tuteurs du terrain et de l'INSPE ainsi que par l'établissement et les corps d'inspection. Ce dispositif visera à anticiper les « décrochages » grâce à un accompagnement renforcé pluri-catégoriel.

E) Prise en compte de thématiques transversales

Dans chacune des mentions éducation et enseignement, la formation doit permettre aux étudiants et stagiaires de s'approprier et en mesure de faire partager¹⁰ :

- Des principes (laïcité, égalité des chances, égalité filles-garçons, citoyenneté, respect d'autrui, lutte contre toutes formes de discrimination et de violence) et les valeurs républicaines (liberté, égalité, fraternité) ;
- Le fonctionnement et l'organisation du système éducatif et des établissements scolaires ;
- Les droits, les obligations et la déontologie des fonctionnaires ;
- L'éducation aux transitions écologiques et au développement soutenable.

Pour la mention « EE professorat du second degré » (M2E PSD), un EC, intitulé « Se situer et exercer en contexte scolaire », est dédié à ces grandes thématiques et se décline du semestre 1 au semestre 4 comme suit :

- Cadre réglementaire, laïcité, principes et valeurs de la République et sensibilisation au passeport EducDroit ;
- École inclusive et scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- Éducation à la vie affective et relationnelle (dont égalité filles-garçons) et à la sexualité ainsi qu'à l'égalité des chances ;
- Éthique, communauté éducative et développement durable.

Un EC visant la connaissance et la capacité à participer au développement des compétences psychosociales des élèves¹¹, et de manière plus générale l'éducation à la santé (physique, mentale et sociale, au sens de l'organisation

¹⁰ L'INSPE s'appuie notamment sur le cahier des charges relatif aux contenus de la formation initiale spécifique pour les étudiants ou fonctionnaires stagiaires se destinant aux métiers du professorat et de l'éducation concernant la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers (arrêté du 25 novembre 2020), le cahier des charges relatif au continuum de formation obligatoire des personnels enseignants et d'éducation concernant la laïcité et les valeurs de la République (arrêté du 16 juillet 2021), le cahier des charges pour un continuum de formation obligatoire à l'égalité filles-garçons des personnels enseignants et d'éducation.

¹¹ L'INSPE s'appuie notamment sur l'instruction interministérielle gs/sp4/dgcs/dgesco/djepva/ds/dgefpp/jjj/dgesip/dger/2022/131 du 19 août 2022 relative à la stratégie nationale multisectorielle de développement des compétences psychosociales chez les enfants et les jeunes – 2022-2037.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Guadeloupe
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

mondiale de la santé), est ainsi déclinée aux semestres 1 et 2 : une connaissance des compétences psychosociales et de leur développement ordinaire ; une connaissance des élèves à besoins éducatifs particuliers. Par ailleurs, la connaissance des troubles d'apprentissage et la gestion de la diversité dans les disciplines d'enseignement seront intégrées dans un EC dédié aux analyses de pratiques, avec un focus sur les caractéristiques propres à chaque discipline. Dans ce même EC, intitulé « Concevoir et analyser les stratégies d'enseignement et les processus d'apprentissage », seront intégrés des moments d'intervention et de retours réflexifs sur les valeurs de la République, la gestion de la diversité des élèves et l'égalité filles-garçons.

Dans le cadre d'une initiative lancée en 2025 par l'INSPE, les différents intervenants et les personnes en formation, seront outillés sur le numérique et l'intelligence artificielle (IA)¹² : cadre d'usage ; aspects éthiques, déontologiques, sécuritaires¹³. De plus, un EC visant la maîtrise du numérique pour communiquer et coopérer sera dispensé du semestre 1 au semestre 3 au sein du M2E professorat du second degré permettront aux étudiants de développer les compétences professionnelles définies dans le CRCN-Édu¹⁴ en vue de la certification du Pix+Édu, en mettant l'accent sur la capacité à transmettre les attendus pour les élèves du second degré. Les futurs professeurs du second degré seront formés aux usages pédagogiques de l'IA adaptés au niveau des élèves et aux disciplines, ainsi qu'à la lutte contre le cyberharcèlement. Dans ce cadre, une éducation à la vérification et au contrôle des informations délivrées par les outils numériques (réseaux sociaux, moteurs de recherche, outils IA...) sera également proposée.

L'INSPE a débuté une coopération avec l'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) relativement à l'éducation financière, actuellement concrétisée dans le parcours « économie et gestion » de la mention second degré du master MEEF. Pour l'éducation à la défense et à la sécurité globales, l'INSPE entend s'appuyer sur le trinôme académique et sur le Régiment du service militaire adapté (RSMA) de Guadeloupe, avec lequel il coopère déjà dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme¹⁵.

F) Adossement à la recherche

Une unité de recherche en Sciences de l'éducation et de la formation, le CRREF (Contextes, Recherches et Ressources en Education et Formation, UR6_3 dans la nomenclature de l'UA) est implantée au sein de l'INSPE de l'académie de la Guadeloupe et, secondairement, de l'INSPE de l'académie de la Martinique. Ses deux premiers objectifs de recherche sont en relation avec le M2E PSD : 1) Effets de contextes dans les apprentissages disciplinaires ; 2) Apprentissages et Interculturalité à travers les dimensions linguistiques, sociales, anthropologiques et psychopédagogiques.

Les membres de cette unité assurent une part importante des interventions d'enseignants chercheurs au sein du M2E professorat du second degré. Cependant, pour chaque parcours, des enseignants-chercheurs rattachés à d'autres unités de recherche de l'université, prennent en charge des enseignements plus disciplinaires, selon le tableau ci-dessous.

¹² L'INSPE s'appuie sur notamment sur le Cadre d'usage « L'IA en éducation » (MENESR, juin 2025), le rapport « L'intelligence artificielle dans les établissements scolaires, sur le plan administratif et pédagogique » (IGESR N°24-25 016B, mai 2025) et le rapport « IA et Enseignement Supérieur : Formation, Structuration et Appropriation par la Société » (F. Pascal, F. Taddei, M. De Falco, E.-P. Gallié ; juin 2025).

¹³ L'INSPE s'appuie sur les travaux de la CNIL, en particulier pour les aspects liés au RGPD.

¹⁴ L'INSPE s'appuie notamment sur le cadre « Numérique pour l'éducation2023-2027 - La vision stratégique d'une politique publique partagée » (MENJ, janvier 2023).

¹⁵ Accueil des stagiaires du Diplôme Universitaire Formation de Formateurs d'Adultes en Situation d'ILLettrisme (DU FFASILL) par le RSMA.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Guadeloupe
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

Unité de recherche		Nombre d'intervenants prévus
Sigle	Nom	
<i>Unités de recherche de l'université des Antilles</i>		
CRREF	Contextes, Recherches et Ressources en Education et Formation – UR6_3	11
CRILLASH	Centre de Recherche Interdisciplinaire en Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines	1
COVACHIM-M2E	Connaissance et Valorisation : Chimie des Matériaux, Environnement, Energie	1
GTSI	Groupe de Technologie des Surfaces et Interfaces	1
LAMIA	Laboratoire de Mathématiques Informatique et Applications	3
<i>Unités mixtes de recherche dont l'université des Antilles est une des tutelles</i>		
ISYEB	Institut de Systématique, Évolution, Biodiversité - UMR 7205	1
GM	Géosciences Montpellier – UMR 5243	1
Total		19

Les interventions des enseignants-chercheurs, dans les enseignements reliés aux blocs 1 à 3, s'inscrivent dans la perspective d'une équipe pluri-catégorielle, avec des apports plus spécifiques en lien avec leurs thématiques de recherche (savoirs disciplinaires, didactiques disciplinaires, contextualisation didactique, développement durable, sociolinguistique, psychologie des apprentissages...). Les enseignants-chercheurs joueront un rôle particulier dans le bloc 4, en particulier pour les enseignements relatifs à l'accompagnement du mémoire.

G) Mémoire de master

Le mémoire est positionné en tant qu'outil d'analyse de la pratique et contribue ainsi à la construction des compétences professionnelles. Sa production s'inscrit dans un processus de formation *à et par* la recherche. En relation avec sa finalité, le mémoire prend essentiellement appui sur le stage mais aussi sur d'autres enseignements du master. À partir d'une question professionnelle identifiée en stage, il est attendu une démarche de recherche ou de recherche-action, visant à développer la distanciation et la réflexivité. Dans ce contexte, le mémoire comprendra l'énoncé de l'objet d'étude, accompagné de questions initiales, une revue de littérature approfondie, l'énoncé d'une problématique solide aboutissant à une ou des questions de recherche. La démarche méthodologique sera clairement établie, permettant un recueil de données approprié, le plus souvent sur le terrain de stage ou en liaison direct avec l'exercice du métier. Le traitement analytique et interprétatif des données apportera un éclairage pertinent sur l'objet d'étude.

Pendant le master, l'étudiant bénéficie d'un Séminaire d'accompagnement au mémoire à chaque semestre (EC séminaire, rattachée au bloc 4). Au semestre 1, l'EC est commun aux trois M2E et vise à sensibiliser les étudiants aux paradigmes de recherche en sciences de l'éducation, à introduire les démarches de recherche, les approches méthodologiques et la conception d'outils d'enquête. Dès le semestre 2, après les premiers stages, les étudiants choisiront parmi différentes thématiques correspondant soit à une dimension transversale des métiers de l'enseignement et de l'éducation, soit à une dimension plus particulière du métier visé.

Pour le M2E Professorat du second degré, des thématiques plus spécifiques à chaque parcours, en relation avec les didactiques des disciplines concernées pourront être proposées aux étudiants. Si ces différentes thématiques s'ancrent dans l'environnement culturel, social, sociolinguistique, linguistique, écologique, économiques du territoire de la Région académique où se déroulent les stages, les étudiants seront invités à établir des comparaisons ou des liens avec le territoire Hexagonal, dans la mesure où le métier qu'ils visent s'inscrit dans le cadre d'un recrutement national¹⁶. Les travaux de recherche menés à l'université et dans les instituts de recherche présents sur le territoire (INSERM, INRAE...) pourront également être mobilisés dans le cadre du mémoire.

¹⁶ Par exemple, en SVT, les étudiants pourront s'appuyer sur l'influence des adaptations des programmes nationaux (comme l'arrêté du 9 février 2017 fixant l'adaptation des programmes nationaux d'enseignement de sciences de la vie et de la Terre du cycle des approfondissements (cycle 4) pour les départements et régions d'outre-mer) sur les pratiques professionnelles. En économie et gestion, l'influence du contexte économique local sur les conceptions des apprenants et sur les pratiques professionnelles constitue un exemple de thématique envisageable.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Guadeloupe
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

V. Présentation de la nouvelle offre de formation du master Mention « Enseignement et éducation Conseiller principal d'éducation »

A) Offre de formation	
<p><i>Master mention « EE. CPE »</i></p> <p><i>Capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris) : 20 (en M1)</i></p>	Université(s) qui dispense(nt) la formation
<p><i>Master CPE Lauréats du concours</i></p> <p><i>Parcours non lauréats : OUI</i></p> <p>Pour ce master EE-CPE, une mixité est aussi envisagée entre lauréats et non-lauréats des concours, en particulier parmi les publics en reprise d'études ou en reconversion professionnelle.</p> <p>L'ouverture de ce master sera conditionnée à la présence d'au moins un lauréat du concours CPE, permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de maintenir une dynamique de groupe constructive - et de favoriser la continuité de parcours pour des étudiants engagés dans une préparation au concours, tout en valorisant leurs compétences éducatives et leur potentiel d'insertion dans d'autres champs liés à la médiation ou à l'accompagnement éducatif. 	<p>Université des Antilles INSPE de l'académie de la Guadeloupe</p> <p>Remarque : la formation initiale des CPE est basée à l'Inspé de l'académie de la Guadeloupe.</p>

Bloc	Profil Enseignant			« Composante d'origine »		
	EC	ESAS (PRAG, PRCE, CPE)	Personnels issus du terrain	INSPE	Autre composante universitaire	Académie
Bloc 1 : Organiser la vie scolaire de l'établissement pour accompagner le parcours des élèves et contribuer au bien-être, à la sécurité et à la qualité des apprentissages.	10%	37%	53%	47%	0%	53%
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle au contexte d'exercice et à la diversité des élèves en vue de la réussite de tous.	12%	43%	45%	55%	0%	45%
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	14%	39%	47%	53%	0%	47%
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement	55%	25%	20%	80%	0%	20%

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Guadeloupe
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

professionnel						
---------------	--	--	--	--	--	--

C) Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage

Place des stages	<i>Modalités et organisation prévisionnelles ; appui des services académiques ; mise en œuvre du tutorat mixte, etc. (indiquer des fourchettes si les réflexions ne sont pas encore abouties)</i>
12 semaines Observation et Pratique accompagnée	<p>M1 S1 <input type="checkbox"/> Massé <input type="checkbox"/> Filé <input checked="" type="checkbox"/> Mixte</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Nombre de semaines stage massé : 3</i> - <i>Nombre de semaines stage filé : 6</i> <p>M1 S2 <input type="checkbox"/> Massé <input type="checkbox"/> Filé <input checked="" type="checkbox"/> Mixte</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Nombre de semaines stage massé : 3</i> - <i>Nombre de semaines stage filé : 9</i>
18 semaines en responsabilité (ou mi-temps filé)	<p>M2 S1+S2 <input checked="" type="checkbox"/> Mi-temps Filé</p> <p><input type="checkbox"/> Autres (préciser)</p> <p>Remarque : une semaine d'accueil des fonctionnaires stagiaires sera organisée en amont de la rentrée, afin de leur permettre la première pise de classe dès la rentrée.</p>

Au semestre 1 du M1, un stage massé d'observation de trois semaines sera organisé dans un établissement du second degré (collège ou lycée) en deux périodes (une semaine et demie au début du semestre 1 et une semaine et demie à la fin du semestre 1 au moment des conseils de classe). Ce stage pourra comporter une première approche de la pratique accompagnée, en fonction de l'expérience préalable de l'élève fonctionnaire. Pendant ce même semestre, un stage filé (deux jours par semaine) sera organisé pendant six semaines entre les deux stages massés.

Au semestre 2 du M1, un second stage massé de trois semaines (observation et pratique accompagnée) sera organisé selon la même temporalité qu'au semestre 1 (une semaine et demie au début du semestre 2 et une semaine et demie à la fin du semestre 2). Dans la mesure du possible, ce stage sera organisé en deux parties, une première dans un type d'établissement scolaire (collège ou lycée) différent de celui du stage massé effectué au semestre 1 et une seconde dans le premier degré ou un autre contexte professionnel (structures d'éducation spécialisées, administrations publiques relatives à la protection de l'enfance et à la prévention de la délinquance, collectivités territoriales, agence régionale de santé, associations d'éducation populaire). Le stage filé du premier semestre sera poursuivi en établissement scolaire pendant neuf semaines au second semestre (deux jours par semaine) entre les deux stages massés, plus orienté vers la pratique accompagnée.

En M2, une semaine d'accueil sera organisée pour les fonctionnaires stagiaires avant la prise de poste¹⁷. Le stage se poursuivra sur la durée de l'année scolaire sous forme de stage filé à mi-temps.

Les terrains de stages et les tuteurs académiques seront proposés par l'autorité académique à l'INSPE qui préparera les lettres de stage, les conventions et gérera l'ensemble des documents relatifs à l'assiduité des élèves fonctionnaires et des fonctionnaires stagiaires. Ces documents seront régulièrement transmis à l'autorité académique. Un tuteur INSPE sera également attribué à chaque étudiant.

¹⁷ Cette semaine existe actuellement pour les contractuels alternants qui sont assimilés aux fonctionnaires stagiaires.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Guadeloupe
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

D) Accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage

1. En Master 1

Les stages constituent un moment d'expérience professionnelle offrant, dès le M1, une compréhension approfondie de l'environnement éducatif des établissements du second degré et du métier de CPE. Ils comportent trois étapes essentielles :

- Une préparation préalable : outre les différents éléments constitutifs (EC) relatifs à la connaissance du second degré (liées au bloc 3) et aux dimensions professionnelles du métier de CPE¹⁸ (blocs 1 et 2), des séances de préparation aux stages seront organisées rappelant les objectifs, les comportements attendus et les techniques d'observation ;
- Un accompagnement tutoré pendant les stages : un tutorat mixte, assuré par des formateurs de terrain et de l'INSPE, sera mis en place. Les étudiants seront invités à tenir, dès le M1, un carnet de stage, outil permettant de nourrir les pratiques réflexives et d'élaborer un objet de recherche pour le mémoire ;
- Une analyse réflexive : en aval des stages, des séances de retour réflexifs et d'analyse de pratiques professionnelles seront mises en place dans les EC des blocs 1, 2 et 3. Le carnet de stage pourra servir de support à ces retours.

2. En Master 2

Après la semaine d'accueil, destinée à accompagner la prise de poste, un dispositif analogue prévu en M1 sera mis en place pour assurer le suivi du stage filé tout au long de l'année. Cependant, compte tenu de l'exercice en responsabilité par les fonctionnaires stagiaires, un dispositif d'alerte-accompagnement sera instauré, qui pourra être saisi par le stagiaire, les tuteurs du terrain et de l'INSPE, ainsi que par l'établissement et le corps d'inspection concerné. Ce dispositif visera à organiser un accompagnement renforcé pluri-catégoriel.

E) Prise en compte de thématiques transversales

Dans chacune des mentions éducation et enseignement, la formation doit permettre aux étudiants et stagiaires de s'approprier et en mesure de faire partager¹⁹ :

- Des principes (laïcité, égalité des chances, égalité filles-garçons, citoyenneté, respect d'autrui, lutte contre toutes formes de discrimination et de violence) et les valeurs républicaines (liberté, égalité, fraternité) ;
- Le fonctionnement et l'organisation du système éducatif et des établissements scolaires ;
- Les droits, les obligations et la déontologie des fonctionnaires ;
- L'éducation aux transitions écologiques et au développement soutenable.

Pour la mention EE « Conseiller principal d'éducation » (M2E CPE), un élément constitutif (EC), intitulé « Se situer et exercer en contexte scolaire », est dédié à ces grandes thématiques et se décline du semestre 1 au semestre 4 comme suit :

- Cadre réglementaire, laïcité, principes et valeurs de la République et sensibilisation au passeport EducDroit ;
- École inclusive et scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- Promotion de la santé, éducation à la vie affective et relationnelle (dont égalité filles-garçons) et à la sexualité, ainsi qu'à l'égalité des chances ;
- Éthique, communauté éducative, transition écologique et développement soutenable.

Ces éléments seront mis en relation avec les missions des CPE²⁰.

¹⁸ Notamment en référence à la circulaire n°2015-139 du 10-8-2015.

¹⁹ L'INSPE s'appuie notamment sur le cahier des charges relatif aux contenus de la formation initiale spécifique pour les étudiants ou fonctionnaires stagiaires se destinant aux métiers du professorat et de l'éducation concernant la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers (arrêté du 25 novembre 2020), le cahier des charges relatif au continuum de formation obligatoire des personnels enseignants et d'éducation concernant la laïcité et les valeurs de la République (arrêté du 16 juillet 2021), le cahier des charges pour un continuum de formation obligatoire à l'égalité filles-garçons des personnels enseignants et d'éducation.

²⁰ L'INSPE s'appuie notamment sur la circulaire 2015-139 du 10-8-2015 relative aux missions des CPE.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Guadeloupe
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

Un EC visant la connaissance et la capacité à participer au développement des compétences psychosociales des élèves²¹, et de manière plus générale l'éducation à la santé (physique, mentale et sociale, au sens de l'organisation mondiale de la santé), est ainsi déclinée aux semestres 1 et 2 : une connaissance des compétences psychosociales et de leur développement ordinaire ; une connaissance des élèves à besoins éducatifs particuliers. Par ailleurs, la connaissance des troubles d'apprentissage (en particulier en relation avec le suivi des élèves) et la gestion de la diversité dans l'accompagnement seront intégrées dans un EC dédié aux analyses de pratiques. Dans ce même EC, intitulé « Concevoir et analyser les stratégies d'animation et d'accompagnement » seront intégrés des moments d'intervention et de retour réflexif sur les valeurs de la République, la gestion de la diversité des élèves et l'égalité filles-garçons.

Dans le cadre d'une initiative lancée en 2025 par l'INSPE, les différents intervenants et les personnes en formation, seront outillés sur le numérique et l'intelligence artificielle (IA)²² : cadre d'usage ; aspects éthiques, déontologiques, sécuritaires²³. De plus, un EC visant la maîtrise du numérique pour communiquer et coopérer sera dispensé du semestre 1 au semestre 3 au sein du M2E CPE. Il permettra aux étudiants de développer les compétences professionnelles définies dans le CRCN-Édu²⁴ en vue de la certification du Pix+Édu, en mettant l'accent sur la capacité à transmettre les attendus pour les élèves du second degré. Les futurs CPE seront formés aux usages de l'IA, notamment dans les techniques d'animation et d'accompagnement, ainsi qu'à la lutte contre le cyberharcèlement. Une éducation à la vérification et au contrôle des informations délivrées par les outils numériques (réseaux sociaux, moteurs de recherche, outils IA...) sera également effectuée.

Pour l'éducation à la défense et à la sécurité globales, l'INSPE entend s'appuyer sur le trinôme académique et le Régiment du service militaire adapté (RSMA) de Guadeloupe, avec lequel il coopère déjà dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme²⁵.

F) Adossement à la recherche

Une unité de recherche en Sciences de l'éducation et de la formation, le CRREF (Contextes, Recherches et Ressources en Education et Formation, UR6_3 dans la nomenclature de l'UA) est implantée au sein de l'INSPE de l'académie de la Guadeloupe et, secondairement, de l'INSPE de l'académie de la Martinique. Ses objectifs de recherche en relation avec le M2E CPE sont plus particulièrement les questions d'interculturalité à travers les dimensions linguistiques, sociales, anthropologiques et psychopédagogiques (objectif 2 du CRREF) et les inégalités et variabilités des accès aux savoirs, aux éducations et aux médiations en outre-mer (objectif 3 du CRREF).

Les membres de cette unité assurent l'essentiel des interventions d'enseignants chercheurs au sein du M2E CPE, selon le tableau ci-dessous.

²¹ L'INSPE s'appuie notamment sur l'instruction interministérielle gs/sp4/dgcs/dgesco/djepva/ds/dgefip/pjj/dgesip/dger/2022/131 du 19 août 2022 relative à la stratégie nationale multisectorielle de développement des compétences psychosociales chez les enfants et les jeunes – 2022-2037.

²² L'INSPE s'appuie sur notamment sur le Cadre d'usage « L'IA en éducation » (MENESR, juin 2025), le rapport « L'intelligence artificielle dans les établissements scolaires, sur le plan administratif et pédagogique » (IGESR N°24-25 016B, mai 2025) et le rapport « IA et Enseignement Supérieur : Formation, Structuration et Appropriation par la Société » (F. Pascal, F. Taddei, M. De Falco, E.-P. Gallié ; juin 2025).

²³ L'INSPE s'appuie sur les travaux de la CNIL, en particulier pour les aspects liés au RGPD.

²⁴ L'INSPE s'appuie notamment sur le cadre « Numérique pour l'éducation2023-2027 - La vision stratégique d'une politique publique partagée » (MENJ, janvier 2023).

²⁵ Accueil des stagiaires du Diplôme Universitaire Formation de Formateurs d'Adultes en Situation d'ILlettrisme (DU FFASILL) par le RSMA.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Guadeloupe
Masters M2E**
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

Type d'unité	Sigles et Nom des unités de recherche		Nombre d'intervenants prévus
	Sigle	Nom	
Unités de recherche propres de l'UA	CRREF	Contextes, Recherches et Ressources en Education et Formation	6
	COVACHIM-M2E	Connaissance et Valorisation : Chimie des Matériaux, Environnement, Energie	1
	LAMIA	Laboratoire de Mathématiques Informatique et Applications	1
Total			8

Les doctorants actuels du CRREF et les docteurs du CRREF en poste dans la Région académique sont également sollicités dans leurs domaines de spécialité. Pour le M2E CPE, il s'agit notamment des questions relatives à l'éducation à la citoyenneté et à la contextualisation des pratiques professionnelles.

Les interventions des enseignants-chercheurs, dans les enseignements reliés aux blocs 1 à 3, s'inscrivent dans la perspective d'une équipe pluri-catégorielle, avec des apports plus spécifiques en lien avec leurs thématiques de recherche (contextualisation, développement durable, inégalités d'accès aux médiations en Outre-mer, sociolinguistique, psychologie des apprentissages...). Les enseignants-chercheurs auront un rôle particulier dans le bloc 4, en particulier pour les enseignements relatifs à l'accompagnement du mémoire.

G) Mémoire de master

Le mémoire est positionné en tant qu'outil d'analyse de la pratique et contribue ainsi à la construction des compétences professionnelles. Sa production s'inscrit dans un processus de formation *à et par* la recherche. En relation avec sa finalité, le mémoire prend essentiellement appui sur le stage mais aussi sur d'autres enseignements du master. À partir d'une question professionnelle identifiée en stage, il est attendu une démarche de recherche ou de recherche-action, visant à développer la distanciation et la réflexivité. Dans ce contexte, le mémoire comprendra l'énoncé de l'objet d'étude, accompagné de questions initiales, une revue de littérature approfondie, l'énoncé d'une problématique solide aboutissant à une ou des questions de recherche. La démarche méthodologique sera clairement établie, permettant un recueil de données approprié, le plus souvent sur le terrain de stage ou en liaison direct avec l'exercice du métier. Le traitement analytique et interprétatif des données apportera un éclairage pertinent sur l'objet d'étude.

Pendant le master, l'étudiant bénéficie d'un Séminaire d'accompagnement au mémoire à chaque semestre (EC séminaire, rattachée au bloc 4). Au semestre 1, l'EC est commun aux trois M2E et vise à sensibiliser les étudiants aux paradigmes de recherche en sciences de l'éducation, à introduire les démarches de recherche, les approches méthodologiques et la conception d'outils d'enquête. Dès le semestre 2, après les premiers stages, les étudiants choisiront parmi différentes thématiques correspondant soit à une dimension transversale des métiers de l'enseignement et de l'éducation, soit à une dimension plus particulière du métier visé.

Pour le M2E CPE, des thématiques plus spécifiques pourront être proposées, en lien avec la vie et le climat scolaires, le suivi des élèves, l'éducation à la citoyenneté à côté de thématiques plus transversales. Si ces différentes thématiques s'ancrent dans l'environnement culturel, social, sociolinguistique, linguistique, écologique, économique du territoire de la Région académique où se déroulent les stages, les étudiants seront invités à établir des comparaisons ou des liens avec le territoire Hexagonal, dans la mesure où le métier qu'ils visent s'inscrit dans le cadre d'un recrutement national. Les travaux de recherche menés à l'université, notamment dans les unités de recherche en Sciences humaines, pourront également être exploités dans le cadre du mémoire.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Guadeloupe
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

Annexe 1 : Convention liant les partenaires et précisant leurs engagements réciproques (PROJET)

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Martinique
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

INSPE de l'académie de la Martinique



1. Université intégrant la composante INSPE : université des Antilles

Nom et coordonnées téléphoniques du président de l'université

M. le Professeur Michel Geoffroy

Contact

Madame Audrey Armougon

Cheffe de cabinet de la Présidence

T : +590 590 48 31 89

2. Université(s) ou établissement(s) d'enseignement supérieur partenaire(s) : /

Nom et coordonnées téléphoniques de la présidente ou du président de l'université

3. Dates des délibérations (conseil de l'institut, conseil(s) Formation et Vie universitaire de l'établissement intégrateur et des établissements partenaires)

- Conseil de l'INSPE de l'académie de la Martinique : 15 octobre 2025
- CFVU du pôle Martinique de l'université des Antilles :
- CAC de l'université des Antilles :

Eléments à transmettre :

- pour le 31 octobre 2025 : le dossier d'accréditation et l'annexe 1
- pour le 30 mars 2026 : les annexes 2

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Martinique
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

Sommaire

- I. Renseignements administratifs**
- II. Stratégie concernant le pilotage du projet de l'INSPE**
- III. Présentation de la nouvelle offre de formation du master mention « Enseignement et éducation Professorat des écoles »**
 - A) Offre de formation
 - B) Répartition prévisionnelle des intervenants
 - C) Modalités prévisionnelles d'organisation des stages
 - D) Accompagnement envisagé par l'université et le rectorat
 - E) Prise en compte des thématiques transversales
 - F) Adossement à la recherche
 - G) Mémoire de master
- IV. Présentation de la nouvelle offre de formation des masters mention « Enseignement et éducation Professorat du second degré »**
 - A) Cartographie de l'offre de formation
 - B) Répartition prévisionnelle des intervenants
 - C) Modalités prévisionnelles d'organisation des stages
 - D) Accompagnement envisagé par l'université et le rectorat
 - E) Prise en compte des thématiques transversales
 - F) Adossement à la recherche
 - G) Mémoire de master
- V. Présentation de la nouvelle offre de formation du master mention « Enseignement et éducation Conseiller principal d'éducation »**
 - A) Offre de formation
 - B) Répartition prévisionnelle des intervenants
 - C) Modalités prévisionnelles d'organisation des stages
 - D) Accompagnement envisagé par l'université et le rectorat
 - E) Prise en compte des thématiques transversales
 - F) Adossement à la recherche
 - G) Mémoire de master

ANNEXES

Annexe 1 : Convention liant les partenaires et précisant leurs engagements réciproques

Annexes 2 : Maquettes formation par mention (à transmettre fin mars 2026)

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Martinique
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

I. Renseignements administratifs

Mandats	Nom - Prénom	Mail	Portable
Directeur / Directrice de l'INSPE	M. Dorville René	rene.dorville@univ-antilles.fr	0596 55 46 60
Président(e) du Conseil de l'institut	Mme Glondu Catherine	catherine.glondu@ac-martinique.fr	0596 52 26 80
Président(e) du COSP de l'institut	/	/	/
Référent pour la mention « PE » (Université et composante)	M. Ramassamy Cédric (Université des Antilles, INSPE)	cedric.ramassamy@univ-antilles.fr	0596 55 46 27
Référent pour la mention « 2nd degré » (Université et composante)	Mme Emmanuel-Emile Yoanne (Université des Antilles, INSPE)	yoanne.emmanuel-emile@univ-antilles.fr	0596 55 46 76
Référent pour la mention « CPE » (Université et composante)	Mme Guilmois Céline (Université des Antilles, INSPE)	celine.guilmois@univ-antilles.fr	0596 55 46 66

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Martinique
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

II. Stratégie concernant le pilotage du projet de l'INSPE

Pour conduire le projet stratégique de l'INSPE, un comité de pilotage est mis en place, renforçant le dispositif déjà existant prévu par la convention pluriannuelle actuelle¹ entre l'université et le rectorat de l'académie de Martinique et l'Université des Antilles, agissant pour le compte de l'INSPE de l'académie de la Martinique.

Ce comité de pilotage est présidé par la Rectrice d'académie et composé du Président de l'université, du Directeur de l'INSPE, du Vice-Président du pôle Martinique de l'université et du directeur de l'EAFC. Il est chargé de définir les orientations stratégiques en matière de formation initiale des enseignants dans le cadre des masters enseignement et éducation (M2E), dans la perspective du continuum de formation. Il fixe également les orientations relatives aux diplômes connexes, notamment liés à la formation initiale statutaire, comme le DIU « Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires – entrée dans le métier » ou le dispositif destiné à prendre sa place.

Ce comité de pilotage s'appuie sur un comité opérationnel chargé de préparer ses travaux. Pour ce faire, ce dernier analysera les dispositifs de formation mis en place (par exemple à partir des travaux des conseils de perfectionnement) et proposera au comité de pilotage des inflexions au projet de l'INSPE en fonction de ses constats et de l'évolution des cadres de la formation initiale des personnels d'enseignement et d'éducation. Dans la période de mise en place de la nouvelle offre de formation, le comité opérationnel est en charge de proposer au comité de pilotage les dispositifs de conventionnement entre les différentes parties (convention type pour la mise en œuvre des M2E, convention plus générale).

Par ailleurs, un groupe de travail (GT) a été constitué pour alimenter les travaux des deux comités dans le cadre de la demande d'accréditation. Ce GT porte d'une part sur l'offre de formation et les coopérations entre l'INSPE et l'EAFC pour la réalisation opérationnelle de cette offre : Une mise en relation des besoins de recrutement et de formation de la Région académique et nationaux et des ressources humaines de l'université (en particulier de l'INSPE) et du terrain a été effectuée ; d'autre part, il est chargé d'étudier la soutenabilité de l'offre de formation. Ce GT contribue ainsi à actualiser le budget de projet de l'INSPE, en particulier en termes de condition de réalisation de la cible de la moitié des heures étudiantes dans les M2E assurée par des personnels issus du terrain. Le travail réalisé par ce GT permet au comité opérationnel de proposer les termes de la convention relative à la mise en œuvre du M2E et au comité de pilotage d'arrêter la proposition de carte de formation figurant dans ce dossier, cohérente avec les besoins de l'employeur et les moyens disponibles.

Les partenaires s'engagent à œuvrer pour renforcer, sous l'impulsion du comité de pilotage, la coopération, en matière de formation, des enseignants et des personnels autour de quatre axes :

1. Renforcer l'écosystème de formation des personnels enseignants et d'éducation en Martinique, favoriser l'accès aux formations pour différents publics (acteurs principaux : INSPE, EAFC) et coopérer avec l'INSPE de l'académie de la Guadeloupe (acteur principal : INSPE) ;
2. Renforcer l'ancrage local et international de la formation, notamment par la prise en compte du contexte plurilingue du territoire académique et le développement de partenariats locaux, nationaux et internationaux (acteurs principaux : DRI de l'Université, INSPE) ;
3. S'appuyer sur la recherche et les équipes pluri-catégorielles pour promouvoir l'excellence scientifique, renforcer la place de la recherche dans la formation et développer une culture commune entre personnels enseignants (acteurs principaux : unités de recherche de l'université, Région académique, INSPE) ;
4. Renforcer la place du numérique et de l'intelligence artificielle dans la formation des personnels d'enseignement et d'éducation par des actions de formation des intervenants en M2E (acteurs

¹ Convention pluriannuelle 2022-2023/ 2023-2024 /2024-2025 entre le rectorat de l'académie de Martinique et l'Université des Antilles agissant pour le compte de l'INSPE de l'académie de la Martinique. Les parties ont décidé de proroger cette convention d'une année pour assurer le tuiage avec la future convention-cadre précisant les engagements des partenaires pour la mise en œuvre des nouveaux masters enseignement et éducation (M2E).

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Martinique
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

principaux, unités de recherche de l'université, DRANE, INSPE au travers de l'initiative « numérique et IA en contextes – pratiques professionnelles).

5. Poursuivre et développer la démarche qualité afin d'améliorer en continu nos formations avec des conseils de perfectionnements pour chaque mention à chaque semestre et une enquête de satisfaction à la fin de chaque année.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Martinique
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

III. Présentation de la nouvelle offre de formation du master Mention « Enseignement et éducation Professorat des Écoles »

A) Offre de formation	
Mention « EE. Professorat des écoles » <i>Capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris) : 60 (en M1)</i>	Site
<i>Master PE Lauréats du concours</i> <i>Parcours non lauréats : OUI</i> Au sein de ce master EE-PE une mixité encadrée permettra : <ul style="list-style-type: none"> - de maintenir une dynamique de groupe constructive - d'assurer la soutenabilité globale des dispositifs 	Campus de Fort-de-France

Préciser (10 lignes maximum) l'adaptation prévue pour les lauréats du concours titulaires d'une licence LPE :

Adaptation prévue pour les lauréats du concours titulaires d'une licence LPE

La licence LPE ouvrira en 2026/2027 pour la L1 et L2.

L'accueil des premiers lauréats du concours issus de cette licence se fera à la rentrée universitaire 2028.

Il leur sera proposé des contrats pédagogiques individualisés les dispensant, sous condition, de certains enseignements (par exemple : unités d'enseignements acquises sans compensation ou avec une note minimale lors de la licence). Par ailleurs, ces étudiants, qui auront effectué des stages dans le premier degré, pourront se voir proposer un passage plus rapide de l'observation à la pratique accompagnée lors des premiers stages de M1.

B) Répartition prévisionnelle des intervenants en % par site						
Bloc	Profil Enseignant (en %)			« Composante d'origine » (en %)		
	EC	ESAS (PRAG, PRCE, PREC)	Personnels issus du terrain	INSPE	Autre composante universitaire	Académie
Bloc 1 : Maîtriser les disciplines et enseigner dans le cadre de la polyvalence	10%	45%	45%	55%		45%
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice	10%	20%	70%	30%		70%
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	10%	30%	60%	40%		60%
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	30%	20%	50%	50%		50%

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Martinique
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

C) Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage	
Place des stages	<i>Modalités et organisation prévisionnelles ; appui des services académiques ; mise en œuvre du tutorat mixte, etc. (indiquer des fourchettes si les réflexions ne sont pas encore abouties)</i>
12 semaines Observation et Pratique accompagnée	<p>M1 S1</p> <p><input type="checkbox"/> Massé <input type="checkbox"/> Filé <input checked="" type="checkbox"/> Mixte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de semaines stage massé : 2 - Nombre de semaines stage filé : 8 (1j/semaine) <p>M1 S2</p> <p><input type="checkbox"/> Massé <input type="checkbox"/> Filé <input checked="" type="checkbox"/> Mixte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de semaines stage massé : 5 - Nombre de semaines stage filé : 14 (1j/semaine)
18 semaines en responsabilité (ou mi-temps filé)	<p>M2 S1+S2</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mi-temps Filé +1 semaine de SOPA²</p> <p><input type="checkbox"/> Autres (préciser)</p> <p>Remarque : Les fonctionnaires stagiaires participeront à la semaine de rentrée organisée dans les écoles afin de leur permettre de s'intégrer à l'équipe pédagogique ainsi qu'une première prise en main de classe.</p>

Au semestre 1 du M1, un stage filé (tiers temps) de 8 semaines débutant en octobre sera organisé. Ce stage pourra comporter une première approche de la pratique accompagnée, en fonction de l'expérience préalable de l'élève fonctionnaire. Pendant ce même semestre, un stage massé sera organisé pendant 2 semaines.

Au semestre 2, deux stages massés de deux puis trois semaines seront organisés. Le stage filé du premier semestre sera poursuivi pendant quatorze semaines, plus orienté vers la pratique accompagnée. Les trois stages se dérouleront, dans chacun des trois cycles d'enseignement.

Pour un stage en M1 hors système éducatif, la recherche de l'organisme sera à la charge de l'élève fonctionnaire (ou de l'étudiant), la validation sera opérée par le responsable des stages. Une convention sera signée par les parties (organisme de stage, INSPE, stagiaire).

En M2, une semaine d'accueil sera organisée pour les fonctionnaires stagiaires avant le démarrage du stage filé en responsabilité². Cette semaine constitue un stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) qui se poursuivra sous forme de stage filé à mi-temps en responsabilité sur la durée de l'année scolaire.

Les terrains de stages et les tuteurs académiques seront proposés par l'autorité académique à l'INSPE qui préparera les lettres de stage, les conventions et gérera l'ensemble des documents relatifs à l'assiduité des élèves fonctionnaires et des fonctionnaires stagiaires. Ces documents seront régulièrement transmis à l'autorité académique.

D) Accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage

1. En Master 1

Les stages constituent un moment d'expérience professionnelle offrant, dès le M1, une compréhension

² Cette semaine existe actuellement pour les contractuels alternants qui sont assimilés aux fonctionnaires stagiaires.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Martinique
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

approfondie de l'environnement éducatif du premier degré. Ils comportent trois étapes essentielles :

- Une préparation préalable : outre les différents EC relatifs à la connaissance du premier degré et aux dimensions didactiques et pédagogiques, des séances de préparation aux stages seront organisées rappelant les objectifs du stage, le comportement attendu et les techniques d'observation ;
- Un accompagnement tutoré pendant les stages : un tutorat mixte, assuré par des formateurs de terrain et de l'INSPE, sera mis en place. Les étudiants seront invités à tenir, dès le M1, un carnet de stage, outil permettant de nourrir les pratiques réflexives et d'élaborer un objet de recherche pour le mémoire ;
- Une analyse réflexive : en aval des stages, des séances de retour réflexif seront proposées dans le cadre des EC. Le carnet de stage servira de support aux retours réflexifs attendus.

2. En Master 2

Après la semaine d'accueil (SOPA) destinée à accompagner la prise de poste, un dispositif analogue à celui prévu en M1 (préparation préalable ; tutorat mixte et retour réflexif) sera mis en place pour assurer le suivi du stage filé tout au long de l'année.

Compte tenu de l'exercice en responsabilité par les fonctionnaires stagiaires, un dispositif d'alerte sera instauré, lequel pourra être saisi par le stagiaire, les tuteurs du terrain et/ou de l'INSPE ainsi que par l'école ou l'équipe de circonscription. Ce dispositif visera à proposer un accompagnement renforcé pluricatégoriel en cas de nécessité.

E) Prise en compte de thématiques transversales

Indiquer comment les thématiques transversales à forts enjeux contribuent aux parcours éducatifs des élèves (égalité filles garçons, valeurs de la république, élèves à besoins particuliers, numérique et IA, transition écologique et développement soutenable, éducation artistique et culturelle, éducation à la citoyenneté, éducation aux médias et à l'information, promotion de la santé, éducation à la vie affective et relationnelle, éducation à la défense et à la sécurité globales).

Dans chacune des mentions éducation et enseignement, la formation doit permettre aux étudiants et stagiaires de s'approprier et en mesure de faire partager³ :

- Des principes (laïcité, égalité des chances, égalité filles-garçons, citoyenneté, respect d'autrui, lutte contre toutes formes de discrimination et de violence) et les valeurs républicaines (liberté, égalité, fraternité) ;
- Le fonctionnement et l'organisation du système éducatif et des établissements scolaires ;
- Les droits, les obligations et la déontologie des fonctionnaires ;
- L'éducation aux transitions écologiques et au développement soutenable.

Pour la mention « EE professorat des écoles » (M2E PE), un élément constitutif dédié à ces grandes thématiques sera décliné tout au long du Master comme suit : Cadre réglementaire, laïcité, principes et valeurs de la République ; École inclusive et scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers ; Égalité des chances et égalité filles-garçons ; Éthique, communauté éducative et développement durable.

Un EC visant la connaissance et la capacité à participer au développement des compétences psychosociales des élèves⁴, et, de manière plus générale l'éducation à la santé (physique, mentale et sociale, au sens de

³ L'INSPE s'appuie notamment sur le cahier des charges relatif aux contenus de la formation initiale spécifique pour les étudiants ou fonctionnaires stagiaires se destinant aux métiers du professorat et de l'éducation concernant la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers (arrêté du 25 novembre 2020), le cahier des charges relatif au continuum de formation obligatoire des personnels enseignants et d'éducation concernant la laïcité et les valeurs de la République (arrêté du 16 juillet 2021), le cahier des charges pour un continuum de formation obligatoire à l'égalité filles-garçons des personnels enseignants et d'éducation.

⁴ L'INSPE s'appuie notamment sur l'instruction interministérielle gs/sp4/dgcs/dgesco/djepva/ds/dgefip/pjj/dgesip/dger/2022/131 du 19 août 2022 relative à la stratégie nationale multisectorielle de développement des compétences

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Martinique
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

l'Organisation mondiale de la santé) sera également déclinée de la manière suivante : une connaissance des compétences psychosociales et de leur développement ordinaire ; une connaissance des élèves à besoins éducatifs particuliers ; une connaissance des troubles d'apprentissage et de la gestion de la diversité dans les disciplines d'enseignement.

Dans le cadre d'une initiative lancée en 2025 par l'INSPE, les différents intervenants et les personnes en formation seront outillés sur le numérique et l'intelligence artificielle (IA)⁵ : cadre d'usage ; aspects éthiques, déontologiques, sécuritaires⁶. Ainsi, les enseignements dispensés au sein du M2E PE permettront aux étudiants de développer les compétences professionnelles définies dans le CRCN-Édu⁷ en vue de la certification de Pix+Édu, en mettant l'accent sur la capacité à transmettre les attendus pour les élèves du premier degré. La formation permettra également de former les futurs professeurs des écoles aux usages pédagogiques de l'IA adaptés à ce niveau. Dans ce cadre, une éducation à la vérification et au contrôle des informations délivrées par les outils numériques (réseaux sociaux, moteurs de recherche, outils IA...) sera proposée.

Pour l'éducation à la défense et à la sécurité globales, l'INSPE entend s'appuyer sur le trinôme académique et les Forces armées des Antilles (Fort Desaix).

F) Adossement à la recherche

Indiquer le(s) laboratoire(s) au(x)quel(s) sont rattachés les enseignants-chercheurs ou doctorants qui interviennent dans la mention « EE. Professorat des écoles ».

Une unité de recherche en Sciences de l'éducation et de la formation, le CRREF (Contextes, Recherches et Ressources en Education et Formation, UR6_3 dans la nomenclature de l'UA) est implantée au sein de l'INSPE de l'académie de la Guadeloupe et, secondairement, de l'INSPE de l'académie de la Martinique. Ses deux premiers objectifs de recherche sont plus particulièrement en relation avec le M2E PE : 1) Effets de contextes dans les apprentissages disciplinaires ; 2) Apprentissages et Interculturalité à travers les dimensions linguistiques, sociales, anthropologiques et psychopédagogiques.

Les membres de cette unité assurent l'essentiel des interventions d'enseignants-chercheurs au sein du M2E PE, selon le tableau ci-dessous.

Type d'unité	Sigles et Nom des unités de recherche		Nombre d'intervenant s prévus
	Sigle	Nom	
Unités de recherche propres de l'UA	CRREF	Contextes, Recherches et Ressources en Education et Formation	3
	CRILLASH	Centre de Recherche Interdisciplinaire en Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines	2
	LAMIA	Laboratoire de Mathématiques Informatique et Applications	1
Total			6

psychosociales chez les enfants et les jeunes – 2022-2037.

⁵ L'INSPE s'appuie sur notamment sur le Cadre d'usage « L'IA en éducation » (MENESR, juin 2025), le rapport « L'intelligence artificielle dans les établissements scolaires, sur le plan administratif et pédagogique » (IGESR N°24-25 016B, mai 2025) et le rapport « IA et Enseignement Supérieur : Formation, Structuration et Appropriation par la Société » (F. Pascal, F. Taddei, M. De Falco, E.-P. Gallié ; juin 2025).

⁶ L'INSPE s'appuie sur les travaux de la CNIL, en particulier pour les aspects liés au RGPD.

⁷ L'INSPE s'appuie notamment sur le cadre « Numérique pour l'éducation2023-2027 - La vision stratégique d'une politique publique partagée » (MENJ, janvier 2023).

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Martinique
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

Les doctorants du CRREF et les docteurs du CRREF en poste dans la Région académique sont également sollicités dans leurs domaines de spécialité. Pour le M2E PE, il s'agit notamment des questions de sociodidactique et de contextualisation didactique.

Les interventions des enseignants-chercheurs, dans les enseignements reliés aux blocs 1 à 4, s'inscrivent dans la perspective d'une équipe pluri-catégorielle, avec des apports plus spécifiques en lien avec leurs thématiques de recherche (contextualisation didactique, didactiques disciplinaires, développement durable, sociolinguistique, psychologie des apprentissages...). Les enseignants-chercheurs auront un rôle particulier dans le bloc 4, en particulier pour les enseignements relatifs à l'accompagnement du mémoire.

La recherche sera le point d'appui de l'ensemble des enseignements dispensés, disciplinaires ou transversaux, favorisant ainsi pour les futurs enseignants et leur posture professionnelle un ancrage scientifique et un meilleur investissement pédagogique.

Dans la pratique pour toutes les mentions, des EC accompagneront spécifiquement les étudiants du semestre 1 au semestre 4 sur les méthodes et outils de la recherche, l'exploration et le traitement des questions de recherche en éducation, l'exploration et le traitement des questions de recherche en didactique et en pédagogie des différentes disciplines, la formation à l'exercice d'une veille scientifique, l'accompagnement à la recherche et l'ouverture à la recherche internationale.

G) Mémoire de master

Préciser sa finalité, son format et son positionnement par rapport au stage ou à l'exercice du métier ainsi que son positionnement par rapport à la démarche, aux méthodes et aux résultats de la recherche.

Le mémoire est positionné en tant qu'outil d'analyse de la pratique et contribue ainsi à la construction des compétences professionnelles. Sa production s'inscrit dans un processus de formation à et par la recherche. En relation avec sa finalité, le mémoire prend essentiellement appui sur les stages. À partir d'une question professionnelle identifiée en stage, il est attendu une démarche de recherche ou de recherche-action, visant à développer la distanciation et la réflexivité. Dans ce contexte, le mémoire comprendra l'énoncé de l'objet d'étude, accompagné de questions initiales, une revue de littérature approfondie, l'énoncé d'une problématique solide aboutissant à une ou des questions de recherche. La démarche méthodologique sera clairement établie, permettant un recueil de données approprié, le plus souvent sur le terrain de stage ou en liaison directe avec l'exercice du métier. Le traitement analytique et interprétatif des données apportera un éclairage pertinent sur l'objet d'étude.

Pendant le master, l'étudiant bénéficie d'un séminaire d'accompagnement au mémoire à chaque semestre (EC séminaire, rattaché au bloc 4). Au semestre 1, l'EC est commun aux trois M2E et vise à sensibiliser les étudiants aux paradigmes de recherche en sciences de l'éducation, à introduire les démarches de recherche, les approches méthodologiques et la conception d'outils d'enquête. Dès le semestre 2, après les premiers stages, les étudiants choisiront parmi différentes thématiques correspondant soit à une dimension transversale des métiers de l'enseignement et de l'éducation, soit à une dimension plus particulière du métier visé.

L'élaboration du mémoire aura par ailleurs pour but de favoriser la réflexivité des futurs enseignants du premier degré et de les inscrire, dès leur formation initiale, dans une démarche de développement professionnel tenant compte des enjeux éthiques et déontologiques liés notamment aux usages de l'IA.

Pour le M2E PE, des thématiques liées aux différentes disciplines scolaires pourront être proposées, mais aussi des thématiques plus transversales, favorisant la contextualisation de l'enseignement au primaire, par la prise en compte de l'environnement culturel, social, sociolinguistique, linguistique, écologique, économique du territoire académique.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Martinique
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

IV. Présentation de la nouvelle offre de formation du master Mention « Enseignement et éducation Professorat du 2nd degré »

A) Cartographie prévisionnelle de l'offre de formation CAPES - CAPLP	
Parcours disciplinaires	Université (s) qui dispense(nt) la formation
<p>(Indiquer pour chaque parcours : Parcours non lauréats : OUI / NON ainsi que la capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris)</p> <p>CAPES CAPES Anglais Parcours non lauréats : OUI Capacité d'accueil maximale : 18 (en M1)</p> <p>CAPES Créo Parcours non lauréats : OUI Capacité d'accueil maximale : 18 (en M1)</p> <p>CAPES Espagnol Parcours non lauréats : OUI Capacité d'accueil maximale : 18 (en M1)</p> <p>CAPES Mathématiques Parcours non lauréats : OUI Capacité d'accueil maximale : 18 (en M1)</p> <p>CAPES Physique-Chimie Parcours non lauréats : OUI Capacité d'accueil maximale : 18 (en M1)</p> <p>CAPES Sciences de la Vie et de la Terre Parcours non lauréats : OUI Capacité d'accueil maximale : 18 (en M1)</p> <p>CAPET-CAPLP Aucun parcours prévu</p>	<p>Université des Antilles et INSPE</p> <p>Remarque : la formation initiale des enseignants du second degré est basée à l'INSPE de l'académie de la Martinique tant pour la partie disciplinaire que la partie professionnelle.</p>

Pour l'ensemble de ces parcours, une mixité est envisagée entre lauréats et non-lauréats des concours, en particulier parmi les publics en reprise d'études ou en reconversion professionnelle.

L'ouverture de chaque parcours sera conditionnée à la présence d'au moins un lauréat du concours disciplinaire correspondant, afin de :

- préserver une dynamique de groupe constructive ;
- garantir la soutenabilité globale des dispositifs ;
- favoriser la continuité de parcours des étudiants engagés dans une préparation au concours, tout en reconnaissant leurs compétences éducatives et leur potentiel d'insertion dans des domaines connexes, notamment la médiation et la formation.

Leur ouverture s'effectuera dans le respect des règles et critères applicables à l'ensemble des M1 de l'Université des Antilles.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Martinique
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

B) Répartition prévisionnelle des intervenants en %

1. Parcours CAPES

Bloc	Profil Enseignant (en %)			« Composante d'origine » (en %)			
	EC	ESAS (PRAG, PRCE)	Personnels issus du terrain	INSPE	UFR de la (des) discipline(s)	Autre composante universitaire	Académie
Bloc 1 : Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)	30%	50%	20%	80%			20%
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves	20%	30%	50%	50%			50%
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	20%	30%	50%	50%			50%
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	20%	30%	50%	50%			50%

B) Répartition prévisionnelle des intervenants en %

2. Parcours CAPLP (Aucun parcours ouvert)

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Martinique
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

C) Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage	
Place des stages 12 semaines Observation et Pratique accompagnée 18 semaines en responsabilité (ou mi- temps filé)	<p>M1/M2 selon une formule adaptée au statut des étudiants élèves-fonctionnaires et fonctionnaires-stagiaires.</p> <p>M2E second degré M1</p> <p>M1 S1</p> <p><input type="checkbox"/> Massé <input type="checkbox"/> Filé <input checked="" type="checkbox"/> Mixte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de semaines de stage massé : 2 - Nombre de semaines de stage filé : 8 (1j/semaine) <p>M1 S2</p> <p><input type="checkbox"/> Massé <input type="checkbox"/> Filé <input checked="" type="checkbox"/> Mixte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de semaines de stage massé : 5 - Nombre de semaines de stage filé : 14 (1j/semaine) <p>M2E second degré M2</p> <p>M2 S3 et S4</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mi-temps filé</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Autres : 1 semaine massée* (rentrée)</p> <p><i>*Les fonctionnaires stagiaires participeront à l'accueil de rentrée organisé dans les collèges et lycées afin de s'intégrer aux équipes pédagogiques et d'effectuer une première prise en main de leurs classes.</i></p>

Au semestre 1 du M1, un stage massé de deux semaines sera organisé dans un établissement du second degré (collège ou lycée), afin de réaliser une immersion professionnelle précoce. Ce stage pourra comporter une première approche de la pratique accompagnée, en fonction de l'expérience préalable de l'élève fonctionnaire. Pendant ce même semestre, un stage filé sera organisé pendant huit semaines.

Au semestre 2 du M1, deux stages massés d'observation et de pratique accompagnée de deux et trois semaines seront organisés, dans la mesure du possible, dans un type d'établissement différent de celui du premier stage, en particulier pour les parcours CAPES. Le stage filé du premier semestre sera poursuivi pendant quatorze semaines.

Pour un stage en M1 hors système éducatif, la recherche de l'organisme sera à la charge de l'élève fonctionnaire (ou de l'étudiant), la validation sera opérée par le responsable des stages. Une convention sera signée par les parties (organisme de stage, INSPE, stagiaire).

Concernant les étudiants de M1 non-lauréats de concours, l'organisation des stages sera identique à celle des lauréats de concours, soit 12 semaines d'observation et de pratique accompagnée, réparties comme suit : 2 semaines massées et 8 semaines de stage filé en S1 ; deux stages massés (de deux puis trois semaines) et un stage filé de 14 semaines, en S2.

En M2, une semaine d'accueil sera organisée pour les fonctionnaires stagiaires avant le démarrage du stage filé en responsabilité (mi-temps filé sur toute l'année scolaire).

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Martinique
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

Pour les stages en milieu scolaire, les terrains de stages et les tuteurs académiques seront proposés par l'autorité académique à l'INSPE qui préparera les lettres de stage et conventions, et gérera l'ensemble des documents relatifs à l'assiduité des élèves fonctionnaires et des fonctionnaires stagiaires. Ces documents seront régulièrement transmis à l'autorité académique.

Concernant les étudiants de M2 non-lauréats de concours, un stage filé d'observation et de pratique accompagnée leur sera proposé sur l'année scolaire.

D) Accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage

1. En Master 1

Les stages constituent un moment d'expérience professionnelle offrant, dès le M1, une compréhension approfondie de l'environnement éducatif du second degré. Ils comportent trois étapes essentielles :

- Une préparation préalable.

Outre les différents EC relatifs à la connaissance du second degré et aux dimensions disciplinaire(s) didactiques et pédagogiques, des séances de préparation aux stages seront organisées rappelant les objectifs, le comportement attendu et les techniques d'observation ;

- Un accompagnement tutoré pendant les stages.

Un tutorat mixte, assuré par des formateurs de terrain et de l'INSPE, sera mis en place. Les étudiants seront invités à tenir, dès le M1, un carnet de stage, outil permettant de nourrir les pratiques réflexives et d'élaborer un objet de recherche pour le mémoire ;

- Une analyse réflexive.

En aval des stages, des séances de retour réflexif seront proposées dans le cadre des EC. Le carnet de stage servira de support à ces retours.

2. En Master 2

Après la semaine d'accueil destinée à accompagner la prise de poste, un dispositif analogue à celui prévu en M1 (préparation préalable, tutorat mixte, retour réflexif) sera mis en place pour assurer le suivi du stage filé tout au long de l'année.

Compte tenu de l'exercice en responsabilité par les fonctionnaires stagiaires, un dispositif d'alerte sera instauré, lequel pourra être saisi par le stagiaire, les tuteurs du terrain et/ou de l'INSPE ainsi que par l'établissement et les corps d'inspection concernés. Ce dispositif visera à organiser un accompagnement pluri-catégoriel renforcé en cas de nécessité.

E) Prise en compte de thématiques transversales

Dans chacune des mentions éducation et enseignement, la formation doit permettre aux étudiants et stagiaires de s'approprier⁸ :

- Les principes (laïcité, égalité des chances, égalité filles-garçons, citoyenneté, respect d'autrui, lutte contre toutes formes de discrimination et de violence) et les valeurs républicaines (liberté, égalité, fraternité) ;
- Le fonctionnement et l'organisation du système éducatif et des établissements scolaires ;

⁸ L'INSPE s'appuie notamment sur le cahier des charges relatif aux contenus de la formation initiale spécifique pour les étudiants ou fonctionnaires stagiaires se destinant aux métiers du professorat et de l'éducation concernant la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers (arrêté du 25 novembre 2020), le cahier des charges relatif au continuum de formation obligatoire des personnels enseignants et d'éducation concernant la laïcité et les valeurs de la République (arrêté du 16 juillet 2021), le cahier des charges pour un continuum de formation obligatoire à l'égalité filles-garçons des personnels enseignants et d'éducation.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Martinique
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

- Les droits, les obligations et la déontologie des fonctionnaires ;
- L'éducation aux transitions écologiques et au développement soutenable.

Pour la mention « EE professorat du second degré (PSD) » plusieurs éléments constitutifs (EC), seront dédiés à ces grandes thématiques et se déclineront du semestre 1 au semestre 4 en ciblant : cadre juridique, éthique et réglementaire, laïcité, principes et valeurs de la République ; école inclusive et scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers ; égalité des chances et égalité filles-garçons ; parcours éducatifs (parcours avenir, parcours citoyen, parcours éducatif de santé, parcours d'éducation artistique et culturelle) et éducations transversales (éducation à la transition écologique et numérique, au développement durable, éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité...).

Pourront être déclinés, aux différents semestres, des EC visant la connaissance et la capacité à participer au développement des compétences psychosociales des élèves⁹, et de manière plus générale l'éducation à la santé (physique, mentale et sociale, au sens de l'Organisation mondiale de la santé), une connaissance et une prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers et des élèves présentant des troubles d'apprentissage, et la gestion de la diversité dans les disciplines d'enseignement.

Dans le cadre d'une initiative lancée en 2024-2025 par l'INSPE de Martinique, intervenants et formés seront outillés sur le numérique et l'intelligence artificielle¹⁰ (cadre d'usage ; aspects éthiques, déontologiques, sécuritaires¹¹). Les enseignements du M2E PSD permettront d'une part aux futurs enseignants du second degré de développer les compétences professionnelles définies dans le CRCN-Édu¹² en vue de la certification Pix+Édu. La formation permettra, d'autre part, de les former aux usages pédagogiques de l'IA adaptés au niveau des élèves et aux disciplines. Une éducation à la vérification et au contrôle des informations délivrées par les outils numériques (réseaux sociaux, moteurs de recherche, outils IA...) sera également proposée.

Pour l'éducation à la défense et à la sécurité globales, l'INSPE entend s'appuyer sur le trinôme académique et sur les Forces Armées aux Antilles, et plus particulièrement sur le Régiment du Service Militaire Adapté (RSMA) de Martinique, avec lequel il coopère déjà dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme.

F) Adossement à la recherche

Une unité de recherche en Sciences de l'éducation et de la formation, le CRREF (Contextes, Recherches et Ressources en Education et Formation, UR6_3 dans la nomenclature de l'UA) est implantée au sein des INSPE des académies de Guadeloupe et de Martinique. Ses deux premiers objectifs de recherche sont en relation avec le M2E PSD :

- 1) Effets de contextes dans les apprentissages disciplinaires ;
- 2) Apprentissages et Interculturalité à travers les dimensions linguistiques, sociales, anthropologiques et psychopédagogiques.

⁹ L'INSPE s'appuie notamment sur l'instruction interministérielle gs/sp4/dgcs/dgesco/djepva/ds/dgefip/pjj/dgesip/dger/2022/131 du 19 août 2022 relative à la stratégie nationale multisectorielle de développement des compétences psychosociales chez les enfants et les jeunes – 2022-2037.

¹⁰ L'INSPE s'appuie sur notamment sur le Cadre d'usage « L'IA en éducation » (MENESR, juin 2025), le rapport « L'intelligence artificielle dans les établissements scolaires, sur le plan administratif et pédagogique » (IGESR N°24-25 016B, mai 2025) et le rapport « IA et Enseignement Supérieur : Formation, Structuration et Appropriation par la Société » (F. Pascal, F. Taddei, M. De Falco, E.-P. Gallié ; juin 2025).

¹¹ L'INSPE s'appuie sur les travaux de la CNIL, en particulier pour les aspects liés au RGPD.

¹² L'INSPE s'appuie notamment sur le cadre « Numérique pour l'éducation2023-2027 - La vision stratégique d'une politique publique partagée » (MENJ, janvier 2023).

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Martinique
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

Outre les forces du CRREF, les parcours disciplinaires du M2E PSD de l'INSPE de Martinique s'appuieront prioritairement sur les interventions d'enseignants-chercheurs rattachés à d'autres unités de recherche de l'Université des Antilles et le cas échéant à d'autres universités.

Unité de recherche		Nombre d'intervenants 2025/2026
Sigle	Nom	
Unités de recherche de l'université des Antilles		
AIHP-GEODE	Archéologie Industrielle, Histoire, Patrimoine - Géographie, Développement, Environnement de la Caraïbe	1
CRILLASH	Centre de Recherche Interdisciplinaire en Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines	5
CRREF	Contextes, Recherches et Ressources en Education et Formation – UR6_3	3
LAMIA	Laboratoire de Mathématiques Informatique et Applications	3
Total		15

La recherche sera le point d'appui de l'ensemble des enseignements dispensés, disciplinaires ou transversaux, favorisant ainsi pour les futurs enseignants et leur posture professionnelle un ancrage scientifique et un meilleur investissement pédagogique.

Dans la pratique, des EC accompagneront spécifiquement les étudiants du semestre 1 au semestre 4 sur les méthodes et outils de la recherche, l'exploration et le traitement des questions de recherche en éducation, l'exploration et le traitement des questions de recherche en didactique et en pédagogie des différentes disciplines, la formation à l'exercice d'une veille scientifique, l'accompagnement à la recherche et l'ouverture à la recherche internationale.

G) Mémoire de master

Le mémoire est conçu comme un objet professionnel en lien avec l'exercice du métier de professeur dans toutes les dimensions envisagées par le référentiel des compétences professionnelles des enseignants.

En relation avec sa finalité, le mémoire de master M2E prend appui sur l'expérience de stage dès le M1, mais aussi sur d'autres enseignements du master, pour faire émerger un questionnement tout en mettant en perspective les méthodes et résultats de la recherche.

Sur les deux années de formation, la production et la soutenance finale d'un écrit long autour d'une question professionnelle et de recherche, mobilisant les compétences langagières écrites et orales, mais également numériques, seront nourries par les apports et la mise en dialogue des différents blocs d'enseignements du master.

Dans ce contexte, ce travail de réflexion comprendra l'énoncé d'un objet d'étude interrogé par une question initiale, une revue de littérature pertinente et cohérente, et la formulation d'une problématique aboutissant à une ou des hypothèses de recherche.

La démarche méthodologique qui en découle sera clairement établie, permettant un recueil de données approprié, le plus souvent sur le terrain de stage ou en étroite articulation avec l'exercice du métier. Le traitement analytique et interprétatif des données apportera un éclairage sur l'objet d'étude et ouvrira sur un enrichissement des pratiques professionnelles.

L'élaboration de cet écrit long aura par ailleurs pour but de favoriser la réflexivité des futurs enseignants du second degré et de les inscrire, dès leur formation initiale, dans une démarche de développement

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Martinique
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

professionnel tenant compte des enjeux éthiques et déontologiques liés notamment aux usages de l'IA.

Les thématiques de recherche pourront être transversales ou adaptées aux spécificités disciplinaires des différents parcours composant la mention PSD du master M2E de l'Inspé de Martinique.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Martinique
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

V. Présentation de la nouvelle offre de formation du master Mention « Enseignement et éducation Conseiller principal d'éducation »

A) Offre de formation	
<p style="text-align: center;"><i>Master mention « EE. CPE »</i></p> <p><i>Capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris) : 40</i></p> <p><i>Master CPE Lauréats du concours</i></p> <p><i>Parcours non lauréats : OUI</i></p> <p>Pour ce master EE-CPE, une mixité est aussi envisagée entre lauréats et non-lauréats des concours, en particulier parmi les publics en reprise d'études ou en reconversion professionnelle.</p> <p>L'ouverture de ce master sera conditionnée à la présence d'au moins un lauréat du concours CPE, permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de maintenir une dynamique de groupe constructive - et de favoriser la continuité de parcours pour des étudiants engagés dans une préparation au concours, tout en valorisant leurs compétences éducatives et leur potentiel d'insertion dans d'autres champs liés à la médiation ou à l'accompagnement éducatif. 	Université(s) qui dispense(nt) la formation

Bloc	Profil Enseignant			« Composante d'origine »		
	EC	ESAS (PRAG, PRCE, CPE)	Personnels issus du terrain	INSPE	Autre composante universitaire	Académie
Bloc 1 : Organiser la vie scolaire de l'établissement pour accompagner le parcours des élèves et contribuer au bien-être, à la sécurité et à la qualité des apprentissages.	30%	25%	45%	55%		55%
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle au contexte d'exercice et à la diversité des élèves en vue de la réussite de tous.	30%	30%	40%	60%		40%
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	30%	30%	40%	60%		40%
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	50%	20%	30%	70%		30%

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Martinique
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

C) Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage	
Place des stages	<i>Modalités et organisation prévisionnelles ; appui des services académiques ; mise en œuvre du tutorat mixte, etc. (indiquer des fourchettes si les réflexions ne sont pas encore abouties)</i>
12 semaines Observation et Pratique accompagnée	<p>M1 S1</p> <p><input type="checkbox"/> Massé <input type="checkbox"/> Filé <input checked="" type="checkbox"/> Mixte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de semaines stage massé : 2 - Nombre de semaines stage filé : 8 (1j/sem) <p>M1 S2</p> <p><input type="checkbox"/> Massé <input type="checkbox"/> Filé <input checked="" type="checkbox"/> Mixte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de semaines stage massé : 5 - Nombre de semaines stage filé : 14 (1j/sem)
18 semaines en responsabilité (ou mi-temps filé)	<p>M2 S1+S2</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mi-temps Filé + 1 semaine (semaine de rentrée)*</p> <p><input type="checkbox"/> Autres (préciser)</p> <p>Remarque : *Les fonctionnaires stagiaires participent à la semaine de la rentrée dans leur établissement afin de leur permettre de s'intégrer à l'équipe de vie scolaire. (SOPA)</p>

Au semestre 1 du M1, un stage massé de deux semaines sera organisé dans un établissement du second degré (collège ou lycée afin de réaliser une immersion professionnelle précoce. Ce stage pourra comporter une première approche de la pratique accompagnée, en fonction de l'expérience préalable de l'élève fonctionnaire. Pendant ce même semestre, un stage filé d'un jour par semaine sera organisé pendant huit semaines.

Au semestre 2 du M1, deux stages massés de deux et trois semaines d'observation et pratique accompagnée seront organisés selon les mêmes modalités qu'au semestre 1, mais, dans la mesure du possible, dans un type d'établissement différent de celui du premier stage. Le stage filé du premier semestre sera poursuivi pendant quatorze semaines (un jour par semaine).

Pour un stage en M1 hors système éducatif, la recherche de l'organisme sera à la charge de l'élève fonctionnaire (ou de l'étudiant), la validation sera opérée par le responsable des stages. Une convention sera signée par les parties (organisme de stage, INSPE, stagiaire).

Concernant les étudiants de M1 non-lauréats de concours, l'organisation des stages sera identique à ceux des lauréats de concours, soit 12 semaines d'observation et de pratique accompagnée, réparties comme suit : 2 semaines massées et 8 semaines de stage filé en S1 ; deux stages massés (deux puis trois semaines) et un stage filé de 14 semaines, en S2.

En M2, une semaine d'accueil sera organisée pour les fonctionnaires stagiaires avant le démarrage du stage filé en responsabilité¹³ sur toute l'année scolaire.

Les terrains de stages et les tuteurs académiques seront proposés par l'autorité académique à l'INSPE qui préparera les lettres de stage, les conventions et gérera l'ensemble des documents relatifs à l'assiduité des élèves fonctionnaires et des fonctionnaires stagiaires. Ces documents seront régulièrement transmis à l'autorité académique.

¹³ Cette semaine existe actuellement pour les contractuels alternants qui sont assimilés aux fonctionnaires stagiaires.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Martinique
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

Concernant les étudiants de M2 non-lauréats de concours, un stage filé d'observation et de pratique accompagnée leur sera proposé sur l'année scolaire.

D) Accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage

1. En Master 1

Les stages constituent un moment d'expérience professionnelle offrant, dès le M1, une compréhension approfondie de l'environnement éducatif du second degré. Ils comportent trois étapes essentielles :

- Une préparation préalable :

Outre les différents EC relatifs à la connaissance du second degré et aux dimensions professionnelles du métier de CPE¹⁴, des séances de préparation aux stages seront organisées rappelant les objectifs, le comportement attendu et les techniques d'observation ;

- Un accompagnement tutoré pendant les stages : un tutorat mixte, assuré par des formateurs de terrain et de l'INSPE, sera mis en place. Les étudiants seront invités à tenir, dès le M1, un carnet de stage, outil permettant de nourrir les pratiques réflexives et d'élaborer un objet de recherche pour le mémoire ;

- Une analyse réflexive

En aval des stages, des séances de retour réflexif seront proposées dans le cadre des EC. Le carnet de stage pourra servir de support à ces retours.

2. En Master 2

Après la semaine d'accueil (SOPA), destinée à accompagner la prise de poste, un dispositif analogue à celui prévu en M1 (préparation préalable ; tutorat mixte et retour réflexif) sera mis en place pour assurer le suivi du stage filé tout au long de l'année. Compte tenu de l'exercice en responsabilité par les fonctionnaires stagiaires, un dispositif d'alerte sera instauré, lequel pourra être saisi par le stagiaire, les tuteurs du terrain et/ou de l'INSPE, ainsi que par l'établissement et le corps d'inspection concerné. Ce dispositif visera à organiser un accompagnement pluri-catégoriel renforcé en cas de nécessité.

E) Prise en compte de thématiques transversales

Indiquer comment les thématiques transversales à forts enjeux contribuent aux parcours éducatifs des élèves (égalité filles garçons, valeurs de la république, élèves à besoins particuliers, numérique et IA, transition écologique et développement soutenable, éducation artistique et culturelle, éducation à la citoyenneté, éducation aux médias et à l'information, promotion de la santé, éducation à la vie affective et relationnelle, éducation à la défense et à la sécurité globales).

Dans chacune des mentions éducation et enseignement, la formation doit permettre aux étudiants et stagiaires de s'approprier et de faire partager¹⁵ :

- Des principes (laïcité, égalité des chances, égalité filles-garçons, citoyenneté, respect d'autrui, lutte contre toutes formes de discrimination et de violence) et les valeurs républicaines (liberté, égalité, fraternité) ;
- Le fonctionnement et l'organisation du système éducatif et des établissements scolaires ;
- Les droits, les obligations et la déontologie des fonctionnaires ;
- L'éducation aux transitions écologiques et au développement soutenable.

¹⁴ Notamment en référence à la circulaire n°2015-139 du 10-8-2015.

¹⁵ L'INSPE s'appuie notamment sur le cahier des charges relatif aux contenus de la formation initiale spécifique pour les étudiants ou fonctionnaires stagiaires se destinant aux métiers du professorat et de l'éducation concernant la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers (arrêté du 25 novembre 2020), le cahier des charges relatif au continuum de formation obligatoire des personnels enseignants et d'éducation concernant la laïcité et les valeurs de la République (arrêté du 16 juillet 2021), le cahier des charges pour un continuum de formation obligatoire à l'égalité filles-garçons des personnels enseignants et d'éducation.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Martinique
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

Pour la mention EE « Conseiller principal d'éducation » (M2E CPE), plusieurs éléments constitutifs (EC), seront dédiés à ces grandes thématiques et se déclinent du semestre 1 au semestre 4 en ciblant : cadre juridique, éthique et réglementaire, laïcité, principes et valeurs de la République ; École inclusive et scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers ; Égalité des chances et égalité filles-garçons ; Parcours éducatifs et éducations transversales (Parcours avenir ; parcours citoyen ; parcours d'éducation artistique et culturelle ; parcours éducatif de santé / transitions écologique et numérique ; développement durable ; vie affective et relationnelle ; sexualité...) Ces éléments seront mis en relation avec les missions des CPE¹⁶.

Pourront être déclinés aux différents semestres, des EC visant la connaissance et la capacité à participer au développement des compétences psychosociales des élèves¹⁷, et de manière plus générale à l'éducation à la santé (physique, mentale et sociale, au sens de l'Organisation mondiale de la santé), une connaissance et une prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers et des élèves présentant des troubles d'apprentissage et la gestion de la diversité dans l'accompagnement.

Dans le cadre d'une initiative lancée en 2024-2025 par l'INSPE de Martinique, les différents intervenants et les personnes en formation seront outillés sur le numérique et l'intelligence artificielle (IA)¹⁸ : cadre d'usage ; aspects éthiques, déontologiques, sécuritaires¹⁹.

Les enseignements dispensés au sein du M2E CPE permettront aux étudiants de développer les compétences professionnelles définies dans le CRCN-Édu²⁰ en vue de la certification Pix+Édu.

La formation permettra également de former les futurs CPE aux usages de l'IA notamment dans les techniques d'animation et d'accompagnement. Une éducation à la vérification et au contrôle des informations délivrées par les outils numériques (réseaux sociaux, moteurs de recherche, outils IA...) sera également proposée.

Pour l'éducation à la défense et à la sécurité globales, l'INSPE entend s'appuyer sur le trinôme académique et le et les Forces Armées aux Antilles (Fort Desaix) et plus particulièrement le Régiment du service militaire adapté (RSMA) de Martinique avec lequel il coopère déjà dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme.

F) Adossement à la recherche

Une unité de recherche en Sciences de l'éducation et de la formation, le CRREF (Contextes, Recherches et Ressources en Education et Formation, UR6_3 dans la nomenclature de l'UA) est implantée au sein de l'INSPE de l'académie de la Guadeloupe et de l'INSPE de l'académie de la Martinique. Ses objectifs de recherche en relation avec le M2E CPE sont plus particulièrement les questions d'interculturalité à travers les dimensions linguistiques, sociales, anthropologiques et psychopédagogiques (objectif 2 du CRREF) et les inégalités et variabilités des accès aux savoirs, aux éducations et aux médiations en outre-mer (objectif 3 du CRREF).

Les membres de cette unité assurent l'essentiel des interventions d'enseignants-chercheurs au sein du M2E CPE, selon le tableau ci-dessous.

¹⁶ L'INSPE s'appuie notamment sur la circulaire 2015-139 du 10-8-2015 relative aux missions des CPE.

¹⁷ L'INSPE s'appuie notamment sur l'instruction interministérielle gs/sp4/dgcs/dgesco/djepva/ds/dgefip/pjj/dgesip/dger/2022/131 du 19 août 2022 relative à la stratégie nationale multisectorielle de développement des compétences psychosociales chez les enfants et les jeunes – 2022-2037.

¹⁸ L'INSPE s'appuie sur notamment sur le Cadre d'usage « L'IA en éducation » (MENESR, juin 2025), le rapport « L'intelligence artificielle dans les établissements scolaires, sur le plan administratif et pédagogique » (IGESR N°24-25 016B, mai 2025) et le rapport « IA et Enseignement Supérieur : Formation, Structuration et Appropriation par la Société » (F. Pascal, F. Taddei, M. De Falco, E.-P. Gallié ; juin 2025).

¹⁹ L'INSPE s'appuie sur les travaux de la CNIL, en particulier pour les aspects liés au RGPD.

²⁰ L'INSPE s'appuie notamment sur le cadre « Numérique pour l'éducation2023-2027 - La vision stratégique d'une politique publique partagée » (MENJ, janvier 2023).

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Martinique
Masters M2E**
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

Type d'unité	Sigles et Nom des unités de recherche		Nombre d'intervenant s prévus
	Sigle	Nom	
Unités de recherche propres de l'UA	CRREF	Contextes, Recherches et Ressources en Education et Formation	2
	CRILLASH	Centre de Recherche Interdisciplinaire en Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines	2
	LAMIA	Laboratoire de Mathématiques Informatique et Applications	1
Total			5

Les doctorants du CRREF et les docteurs du CRREF en poste dans la Région académique pourront également être sollicités dans leurs domaines de spécialité. Pour le M2E CPE, il s'agirait notamment des questions relatives à l'éducation à la citoyenneté et à la contextualisation des pratiques professionnelles.

Les interventions des enseignants-chercheurs, dans les enseignements reliés aux blocs 1 à 4, s'inscrivent dans la perspective d'une équipe pluricatégorielle, avec des apports plus spécifiques en lien avec leurs thématiques de recherche (contextualisation, développement durable, inégalités d'accès aux médiations en Outre-mer, sociolinguistique, psychologie des apprentissages...). Les enseignants-chercheurs auront un rôle particulier dans le bloc 4, en particulier pour les enseignements relatifs à l'accompagnement du mémoire.

La recherche sera le point d'appui de l'ensemble des enseignements dispensés, disciplinaires ou transversaux, favorisant ainsi pour les futurs enseignants et leur posture professionnelle un ancrage scientifique et un meilleur investissement pédagogique.

Dans la pratique, des EC accompagneront spécifiquement les étudiants du semestre 1 au semestre 4 sur les méthodes et outils de la recherche, l'exploration et le traitement des questions de recherche en éducation, l'exploration et le traitement des questions de recherche en didactique et en pédagogie des différentes disciplines, la formation à l'exercice d'une veille scientifique, l'accompagnement à la recherche et l'ouverture à la recherche internationale

G) Mémoire de master

Le mémoire est conçu comme un objet professionnel en lien avec l'exercice du métier de conseiller principal d'éducation dans toutes les dimensions envisagées par le référentiel des compétences professionnelles des CPE.

En relation avec sa finalité, le mémoire du master M2E prend appui sur l'expérience des stages dès le M1, mais aussi sur d'autres enseignements du master, pour faire émerger un questionnement tout en mettant en perspective les méthodes et résultats de la recherche.

Sur les deux années de formation, la production et la soutenance finale d'un écrit long autour d'une question professionnelle et de recherche, mobilisant les compétences langagières écrites et orales, mais également numériques, seront attendues et seront nourries par l'ensemble des enseignements dispensés au sein du master.

Dans ce contexte, ce travail de réflexion comprendra l'énoncé d'un objet d'étude interrogé par une question initiale, une revue de littérature pertinente et cohérente, et par l'énoncé d'une problématique aboutissant à une ou des hypothèses de recherche.

La démarche méthodologique qui en découle sera clairement établie, permettant un recueil de données approprié, le plus souvent sur le terrain de stage ou en étroite articulation avec l'exercice du métier. Le traitement analytique et interprétatif des données apportera un éclairage sur l'objet d'étude et ouvrira sur un enrichissement des pratiques professionnelles.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Martinique
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

L'élaboration de cet écrit long aura pour but de favoriser la réflexivité des futurs CPE et de les inscrire, dès leur formation initiale, dans une démarche de développement professionnel tenant compte des enjeux éthiques et déontologiques liés notamment aux usages de l'IA.

Les thématiques de recherche pourront être transversales ou adaptées aux spécificités liées au métier de CPE, comme la vie et le climat scolaire, le suivi des élèves, etc.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de la Martinique
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

Annexe 1 : Convention liant les partenaires et précisant leurs engagements réciproques (PROJET)